

LIBRAIRIE BARNES
"Charlie's bookstore"

GRAND ARRIVAGE
LIVRES ENFANTS
ECOLE DES LOISIRS

Nouvelle adresse: LA POINTE GUSTAVIA
Tél.: 0590 27 60 30

3 jours / 2 nuits
à St Martin - Plage d'Orient Bay
Forfait résident à partir de
260€* TTC

Hôtel Cap Caraïbes
Tél. : 0590 52 94 94
FAX : 0590 52 95 00
www.cap-caraibes.com - capcaraibes@wanadoo.fr

*2 nuits pour 2 pers. + 3 jours de loc. de voiture cat A

CMI
Claudine Mora
AGENCE IMMOBILIÈRE
REAL ESTATE



Les Mangliers
Saint-Jean
97133 St-Barthélemy
Tél : 05.90 27 80 88
Fax : 05.90 27 80 85
claudine.mora@wanadoo.fr

N°755 - Mercredi 21 Novembre 2007

LE JOURNAL

DE SAINT-BARTH

Tél : 05 90 27 65 19 - Fax : 05 90 27 91 60
e-mail : journalsbh@wanadoo.fr
ISSN : 1254-0110

VENTE, LOCATION, GÉRANCE, SYNDIC
SALES AND VILLA RENTALS

L'AGENCE
LES GALERIES DU COMMERCE
SAINT-JEAN
T. (590) 51 07 50
F. (590) 51 07 30
info@lagence.com
www.lagence.com

Depuis 1983
SCOOTER RENTAL
LOCATION

AEROPORT - STATION SHELL - ST.JEAN

ETS DENIS DUFAU
0590 - 27.64.88

LES HÙTRES D'OLÉRONS FINE DE CLAIRE
ET ÉCAILLE D'ARGENT SONT ARRIVÉES

Marché de
L'OASIS
St-Barthélemy Finest

PROMOTION SUR TOUTE COMMANDE D'HÙTRES
34,99€ LA BOURRICHE
de 2 douzaines

LORIENT - 9H - 21H TOUS LES JOURS - 05 90 29 72 46

NOUVELLE
COLLECTION !
GUCCI

Optic 2000

Espace du Centenaire - Gustavia - Tél. : 05 90 52 20 91

SCHMIDT
St-Barth CUISINE

La Pointe - BP 1019
97133 St-Barthélemy cedex Tél/Fax: 05 90 27 19 14
Email : stbarthcuisine@wanadoo.fr

17^e Gustavialoppet

"Speedy" Eddy invincible

Moins vite que l'an passé, mais beaucoup plus vite que tous les autres. Eddy Romil, alias "Speedy Eddy" a remporté dimanche la 17^e édition de la Gustavialoppet. Pour la troisième année consécutive. Speedy Eddy est invincible. Photos et compte-rendu pages sport.

Artfully Uniting Extraordinary Properties with Extraordinary Lives
Le Réseau Mondial des Propriétés d'exception

St. Barth Properties
Sotheby's
INTERNATIONAL REALTY

Gustavia Harbor, Saint-Barthélemy 05 90 29 75 05 www.sothebysrealty-stbarth.com sales.stbarth@sothebysrealty.com

Le préfet délégué Dominique Lacroix «Non, l'Etat ne cherche pas à se venger»

Contrôles de la répression des fraudes à Saint-Martin qui font grincer des dents. Procédures de recouvrement fiscal à Saint-Barth. Dans l'esprit de nombreux administrés, la mise en place des deux collectivités rime avec normalisation et répression. Le préfet délégué Dominique Lacroix s'en défend qui pour répondre au discours «l'Etat veut se venger» assure qu'«il n'y a pas de stratégie de cette nature. La préoccupation N°1 de tous les services d'Etat est d'installer les deux collectivités. A cet égard, la montée en puissance des moyens de l'Etat ne peut être interprétée que par la volonté affichée, conforme aux objectifs fixés par Brigitte Girardin en 2004, de mieux remplir ses missions. Il n'y a aucune volonté répressive particulière. Toutefois, la loi organique ayant clarifié les responsabilités juridiques de chacun –celles de collectivités, celles de l'Etat-, le contexte est propice à l'établissement et au respect des règles». Pour cela, Dominique Lacroix ne prévoit pas particulièrement de renforcement des contrôles. Le préfet délégué préfère miser sur la prise de conscience et sur la possibilité d'adaptation des lois conférée aux collectivités par la loi organique qui s'ajoute à leur capacité à édicter des règles locales dans le champ des compétences qui leur ont été dévolues : «la loi prévoit aujourd'hui que les collectivités puissent proposer une



adaptation des normes nationales aux réalités locales et notamment dans les domaines économiques et social. Il appartient ensuite aux institutions –collectivité, mais aussi Conseil économique, social et culturel- de faire des propositions. Le Parlement français suivra, ou pas, mais c'est un mécanisme intéressant, qui ne peut que faire adhérer la population au respect des règles». Interrogé sur la possibilité ouverte par l'adaptation des lois nationales d'abaisser le taux des charges sociales, le préfet délégué a clairement montré son scepticisme : «le choix a été fait de rester dans le système de couverture sociale national, il faut contribuer à financer le système. En outre, cela semble

très peu vraisemblable au regard des exonérations de cotisations patronales déjà consenties et cela à des niveaux élevés». Hiérarchisant les priorités, le préfet délégué a estimé qu'il y avait trois sujets sur lesquels l'Etat ne pouvait pas être défaillant et œuvrer activement au respect des règles: le travail illégal incluant l'emploi de travailleurs irréguliers, mais également la non ou la sous déclaration. La sécurité des personnes qui passe par l'action de la force publique, mais intègre également les acteurs économiques et les particuliers quand ils exercent une activité à risque. Et enfin la santé et tout particulièrement les contrôles vétérinaires et sanitaires.

Tribunal de Police

Soirées échauffées, peines assurées

La deuxième audience annuelle du Tribunal de Police à Saint-Barth réunie mardi après-midi était majoritairement dédiée à des litiges dans ou à la sortie de discothèques. Sur les six affaires jugées, quatre étaient en effet relatives à des violences ou des dégradations commises dans ou à proximité d'établissements nocturnes.

Dans la première affaire, un jeune homme de 23 ans reconnu coupable de violences volontaires n'ayant pas entraîné d'incapacité de travail supérieure à 8 jours, était condamné à une amende de 300 euros à laquelle s'ajoutait une provision sur de futurs dommages et intérêts de 500 euros et 250 euros supplémentaires au titre des frais de procédure. Une peine finalement assez lourde au regard du coup de poing qu'il a asséné à la sortie d'une discothèque. La mauvaise cicatrisation de la victime a joué. En juin dernier, le prévenu qui sortait de l'établissement est bousculé, sans savoir s'il s'agissait d'un acte volontaire ou involontaire. En guise de réponse, il assène un coup de poing à l'auteur de la bousculade. Le certificat médical initial fait état d'une blessure à l'œil –«un cocard»-, explique le président André Angibaud-, d'une plaie à la pommette qui valent à la victime un arrêt de travail de trois jours et une Interruption temporaire de travail de 2 jours. Regret-

table, mais banal. Mais la victime cicatrice mal. C'est en tout cas ce qu'explique son avocat à l'audience qui demande une expertise médicale. Le substitut du Procureur, Alain Zakrajsek, demande une application ferme de la loi parce que «on doit pouvoir sortir sans être agressé, sans être frappé». Pour sa défense, le prévenu rappelle qu'il n'est pas à l'origine de l'incident. Il est néanmoins reconnu coupable. Le tribunal reçoit par ailleurs la constitution de partie civile et demande une expertise médicale à partir de laquelle le montant des dommages et intérêts sera déterminé.

Violences réciproques, peine unique

La seconde affaire se joue sur fond de rancœur entre deux personnes prévenues pour des violences réciproques. Le premier, présent à l'audience, est l'ancienne victime du second, absent à la barre. Il y a un peu plus de deux ans, le premier s'est vu grièvement blessé à l'oreille par le second au point que, selon ses déclarations, il aurait dû renoncer à son métier de moniteur de plongée. Deux ans après et un long séjour en métropole, les deux hommes se retrouvent. Le premier en tant que client d'une discothèque où le second est agent sécurité. Un incident éclate entre les deux hommes et l'ancienne victime donne un coup de tête à son ex-agresseur qui le met au sol. «Vous dites qu'il vous a ensuite frappé, insulté et menacé de mort», précise le président. «Mais à la lecture de témoignages,

on comprend plutôt qu'il a juste essayé de vous maîtriser». L'homme qui a porté plainte est interloqué : «c'est lui qui est venu me voir au bar. Comme je lui demandais s'il avait quelque chose à me dire, au lieu de calmer le jeu, il m'a insulté. Je lui ai donné un coup de tête. Bien sûr, rien n'est en ma faveur, mais franchement avec ce qu'il m'a fait avant, je ne pensais pas ça allait se retourner contre moi». C'est pourtant ce qui est arrivé : et si le procureur demandait à que les deux prévenus soient reconnus coupables, le tribunal a au contraire estimé que l'agent de sécurité devait être relaxé. L'autre prévenu a en revanche été condamné à 150 euros d'amende. Les deux dernières affaires concernent des dégradations sur de véhicules stationnés à proximité de discothèque. Dans le premier cas, c'est un jeune homme âgé de 18 ans le 21 avril, jour des faits qui est passé à travers la lunette arrière d'un véhicule après qu'on lui ait entré l'entrée de l'établissement. Bien que la victime, absente à l'audience, ne se soit pas constituée partie civile, le tribunal, à la demande du ministère Public garant de l'ordre public, l'a condamné à une peine d'amende de 300 euros. Dans le second cas, c'est le pare-brise de la voiture du responsable d'une discothèque qui a volé en éclats, brisé par un jet de casque. L'auteur des faits, régulièrement interdit de séjour à proximité de l'établissement a été reconnu coupable et condamné à une amende de 300 euros également.

Elle conteste le montant de l'amende

La peine confirmée

Contrôlée en mars 2004 au volant d'une Moke sans assurance, elle avait contesté l'ordonnance pénale de mars 2005 qui la condamnait à 750 euros d'amende. Le président du tribunal explique que la prévenue, absente à l'audience, estimait trop excessif le montant de l'amende. Le substitut du Procureur qui ne comprenait pas les motifs de l'opposition demandait à ce que la peine soit confirmée. «Le ministère public est plein de bon sens», concédait le juge Angibaud qui confirmait donc les 750 euros d'amende.

Relaxé au bénéfice du doute

Parce qu'il aurait réclamé un peu trop violemment l'argent qu'il avait prêté, cet homme était prévenu mardi de violences volontaires à l'encontre d'un médecin, ex associé de sa femme. Mais en l'absence de la prétendue victime à l'audience et de toute confrontation entre les deux protagonistes, le tribunal a décidé de le relaxer. L'homme avait été prévenu suite à une plainte déposée par la victime qui indiquait avoir reçu un coup de poing parce qu'il n'était pas en mesure de rembourser sur le champ le montant du prêt. Un certificat médical faisant état d'ecchymoses au menton avait été établi par un médecin de l'hôpital. A la barre, le prévenu explique que la victime allait quitter l'île et que s'il s'est bien rendu au domicile de la victime pour réclamer l'argent dû, il ne l'a en revanche jamais frappé. Il indique que la victime lui a d'ailleurs fait un chèque et qu'ils se seraient quittés en se saluant : «Il a dû avoir une certaine rancœur. Sa plainte, sonne comme une dernière flèche» estimait le prévenu qui a donc été relaxé.

Le dessin de la semaine par Gzav

CA Y EST LES GARS, J'AI MA CARTE DE SEJOUR.

ET NOUS ON L'AURA QUAND ?

Liste des points de distribution du Journal de Saint-Barth

SAINT JEAN :
Supermarché Match,
Librairie Barnes, BFC
Epicierie de l'aéroport,
La Station Service,
Primantilles,
J. Yves Robert Immo
Hôtel Village St Jean,
Tropical hôtel,
Hideaway,
Vaval boutique,
l'Aéroport
ANSE DES CAYES :

Supérette de la Place

LORIENT :
Minimart, l'Oasis

COROSSOL : Le Régal

GRAND CUL DE SAC :
Guanahani

GUSTAVIA :
AMC, Office du tourisme,

La Poste,
Dauphin Telecom,
Hôtel de la collectivité,
Itec, Tendances,
les librairies Barnes,
A Vos Marques, Segeco,
Privilege, BFC
la sous-préfecture,
Saint-Barth Properties,
Ici & Là

Vous souhaitez devenir partenaire du Journal de Saint-Barth et offrir le Journal à vos clients ? Contactez-nous au 05 90 27 65 19 ou par email : journalsbh@wanadoo.fr

Le Festival de musique classique inaugure ses concerts durant l'année

L'Enso String Quartet en concert ce soir



LE PROGRAMME DE LA SOIRÉE

• Ignaz Pleyel
String Quartet in B flat major, Opus 2, N°5, Ben.311
Allegro
Andante cantabile
Rondo ; grazioso

• Alberto Ginastera
String Quartet #1, Opus 20
Allegro violento ed agitato;
Vivacissimo ;
Calmo e poetico -un poco meno mosso ed agitato -
tranquilo- piu lento-
Motto tranquillo - adagio
Allegramente rustico

• Maurice Ravel
String Quartet in F major
Allegro moderato
Assez vif - Très rythmé
Très lent
Vif et agité

le cor Eric Ruske et le pianiste Phillip Bush qui se produiront précédemment à l'occasion de la 24^e édition du Festival de musique qui se tiendra du 11 au 23 janvier 2008.

*Enso String Quartet,
mercredi 21 novembre,
église anglicane, 20 heures.
Achat des billets sur place.*

seconde partie du Quatuor à cordes en Fa majeur du Français Maurice Ravel.

Le quartet s'est créé en 1999 sur le campus de l'université de Yale. Il réunit deux violons - Maureen Nelson et John Marcus-, un alto, Mélissa Raerdon, et un violoncelle Richard Belcher. Tous leurs instruments proviennent du luthier londonien Nigel Harris.

Les prochains concerts se dérouleront au mois de mai 2008. Ils accueilleront le 2 mai le trio de jazz, The Monty Alexander Trio et le 3 une soirée de musique classique avec la violoniste Jennifer Frautschi,

Laetitia, de retour de l'enfer

C'est bien elle : Laetitia, victime il y a une quinzaine d'années d'un accident de la route à Saint-Barth, qui l'a privée d'une de ses jambes et plongée dans un véritable enfer : drogue, séropositivité, sida. L'ancien mannequin s'en est sorti. Ci-dessous, la renaissance d'une femme, racontée par Jenofeva Eche qui l'a rencontrée dans les locaux de l'association les Liaisons dangereuses à Saint-Martin grâce à qui Laetitia s'en est sortie.



Un léger hâle. Un soupçon de maquillage. Une fleur d'hibiscus à l'oreille. C'est une «quinqua» coquette qui recevait la presse locale dans les locaux de l'association Les Liaisons Dangereuses à Saint-Martin. Sourire espiègle, réparties cinglantes et traits d'humour : comment deviner que cette belle blonde sort tout juste d'une existence cauchemardesque ? Et pourtant nous la connaissons tous. De loin. Car Laetitia, c'était il y a encore six ans «la crackée blanche». Un zombie édenté qui traînait la patte à la recherche de sa dose. Et les rumeurs allaient bon train. Toutes n'étaient d'ailleurs pas infondées. C'est parce que sa route a croisé celle de Ketty Karam que Laetitia a trouvé la force de relever la tête et de sortir de l'enfer.

Vices mondains

Aux débuts des années 80, Laetitia est une blonde pétillante. Un joli mannequin, habituée des podiums parisiens, un brin fêtarde. Pour éteindre sa soif de soleil et d'authenticité, la belle met les voiles pour les Antilles. La Martinique d'abord, puis Saint-Barth où elle tient une boutique. Elle est jeune, elle est belle, elle apparaît aux bras d'un riche Américain : très vite elle est de toutes les fêtes. Dans les villas de luxe où le champagne coule à flot, il est de bon ton de sniffer son rail de cocaïne ou de partager un shoot d'héro. Un milieu et des vices qu'elle connaît bien pour les avoir fréquentés de près du temps où elle brûlait les planches des défilés haute couture. Et la vie de patachon s'arrête au milieu d'un carrefour un soir : elle est percutée de plein fouet par une voiture. Sa jambe est sectionnée. Elle découvre qu'elle est contaminée par le virus du SIDA. C'est néanmoins une battante de 33 ans qui quitte Saint-Barth quatre ans plus tard pour Saint-Martin debout sur sa prothèse de torture. Sur l'île, les premiers temps sont idylliques. Ça ne dure pas : elle n'a pas caché sa maladie. Or à l'époque, le SIDA est un sujet tabou, une maladie honteuse. On ne tarde pas à la montrer du doigt. Ceux qui ne la rejettent pas refusent toutefois de lui laisser approcher leurs enfants. Marginalisée, c'est donc presque naturellement auprès des laissés-pour-compte que la jeune femme trouve refuge.

L'enfer du ghetto

Elle devient la proie idéale des dealers qui jouent la carte de la solidarité pour mieux la spolier de ses économies. 15 années d'enfer commencent alors : sans argent, le quotidien de l'ex-VIP devient la mendicité. La violence. Le chantage sexuel. C'est une ombre de femme qui déambule dans les rues de Marigot à la recherche de ses doses quotidiennes de crack. Édentée parce qu'on lui a cassé la mâchoire un soir de rixe pour lui voler deux «cailloux». Dans les brumes de sa défonce, Laetitia se souvient encore aujourd'hui des quelques âmes charitables qui lui ont un jour tendu la main dans sa détresse : la pharmacie

Crespin, qui lui donnait une nouvelle paire de béquilles quand ses congénères du ghetto lui avaient volé les siennes. Le docteur Vialenc, le premier à accepter de la recevoir dans son cabinet. Et cette infirmière des Urgences de l'hôpital qui lui réservait un lit dans son service les soirs de grabuge. La situation se corse pour la droguée : elle est l'un des témoins clés interrogés par une équipe de journalistes enquêtant sur la drogue à Saint-Martin. Un reportage baptisé «Zegnina» diffusé sur RFO et qui fait beaucoup parler de lui. Les repréailles pleuvent. Au même moment, Laetitia croise le chemin de Ketty Karam. Les débuts sont épiques : la «crackée» ne veut pas entendre parler des Liaisons Dangereuses, elle y entre régulièrement... mais pour insulter les bénévoles ! Petit à petit pourtant, le désir de s'en sortir fait son bonhomme de chemin. Laetitia attrape alors au vol la main que Ketty lui tend. La présidente des Liaisons Dangereuses trouve rapidement une association bordelaise qui prendra Laetitia en main. Sur son passeport, une adresse : «SDF» C'est une véritable «loque» qui débarque à Bordeaux ce 24 décembre 2001. Une femme moralement en lambeaux, physiquement décatie. L'association «SOS Habitat et Soins» la prend en charge comme convenu : Laetitia se reconstruit et réapprend le goût de vivre. Plus solide, elle revient à Saint-Martin deux fois pour de très courts séjours. Mais elle qui s'était fait la promesse de ne jamais plus retoucher à un «caillou», craque. Elle décide alors de ne plus remettre les pieds sur l'île avant d'être capable de résister à toutes les tentations.

Six années ont passé : aujourd'hui Laetitia est une femme rayonnante. Elle est solide, elle s'assume, elle suit ses traitements à la lettre et dispose d'une prothèse réalisée sur mesure qui lui facilite l'existence. Elle travaille même comme bénévole dans des associations pour sortir les personnes âgées de leur solitude. Son caractère fort a lui aussi repris le dessus : et si son élocution est parfois défaillante lorsqu'elle s'exprime normalement, sa voix ne tremble pas lorsqu'elle pousse ses coups de gueule. Contre ceux qui continuent à dénier le pré-servatif. Ou contre les pouvoirs publics dont l'inertie alimente les ghettos. Les seules séquelles qui demeurent de ses 15 années d'enfer sont quelques automatismes : elle remet ses papiers d'identité, sa carte bleue et son billet retour à l'infirmière qui vient la chercher à Juliana de peur de se faire détrousser à un coin de rue. Mais il n'y a guère plus que son passeport qui porte encore les stigmates d'un passé douloureux : l'inscription «SDF» figure encore à la place de son adresse. Pas de quoi l'effrayer : Laetitia a réglé ses comptes avec elle-même et son histoire en pointillés. C'est bien à la renaissance d'une femme forte, fière du pied de nez qu'elle joue au destin à laquelle nous avons assisté.

Jénovéfa Eche

Vide-grenier du Rotary, troisième !



Foire à tout, vente de garage ou vide grenier, ces ventes populaires qui permettent de faire un grand ménage dans les maisons et magasins sont très prisées par les populations. Y compris à Saint-Barth où la troisième édition du vide-grenier organisé par le Rotary samedi dernier sur le terre-plein central du supermarché Match, a connu une nouvelle fois un grand succès. Rappelons que 20% des ventes réalisées reviennent au club service pour le financement de ses actions.

Le B. A.-BA du constat Les règles de base à respecter :

» Remplissez le constat amiable sur le lieu même de l'accident, pour n'omettre aucun détail.

» Présentez vos papiers (carte grise, attestation d'assurance, permis de conduire) à l'autre conducteur et demandez-lui les siens pour vérifier qu'ils correspondent aux informations mentionnées sur le constat.

» Un constat n'est valide que s'il est signé par les 2 parties. Cette signature atteste de l'exactitude des circonstances de l'accident. Si vous n'êtes pas d'accord avec l'autre conducteur, ne signez pas !

» Le constat comporte 2 colonnes appelées A et B, chaque conducteur remplit l'une des 2 au choix.

» Adressez le constat à votre conseiller AGF dans les 5 jours suivant l'accident.

» Ayez toujours un constat dans votre voiture. Si vous avez un accident dans un autre pays d'Europe, sachez que les constats sont harmonisés : la présentation est identique. Vous pouvez donc vous reporter à votre constat si l'autre conducteur veut utiliser le sien, qui n'est pas rédigé en français, pour comprendre les différentes rubriques.

Notre conseil: n'attendez pas d'en avoir besoin pour examiner le constat et comprendre son fonctionnement. Prenez le temps de le lire à tête reposée !

Communiqués

SÉANCE DE VACCINATION GRATUITE

L'association A.P.R.E.S., responsable des séances de vaccination organise le jeudi 22 novembre 2007 de 9 heures à 13h30 au dispensaire de Gustavia une séance gratuite de vaccination (à l'exception du vaccin contre la grippe) pour toutes les personnes qui le souhaitent.

CONFÉRENCE DU LYCEUM CLUB

La mini université du Lyceum Club de Saint-Barthélemy vous invite à la conférence-débat qui aura lieu à la salle polyvalente de la capitainerie du port mercredi 28 novembre 2007 à 19 heures précises.??
Sujet : mise en place de la nouvelle collectivité et transfert de compétences.??
Invité : Bruno Magras, président de la Collectivité. Les conférences de la mini université sont gratuites et vous y êtes tous cordialement invités !???

PARKINGS RÉSERVÉS

Depuis le 15 novembre, les deux premières places de parking situées directement après la première entrée du parking de l'Espace Gambier à Gustavia devant la Halle aux poissons sont strictement réservées aux marins pêcheurs professionnels vendant au niveau de la Halle aux poissons entre 4 heures et midi tous les jours sauf le dimanche. Cette interdiction sera matérialisée au moyen de deux panneaux verticaux au droit des places sus désignées.

FORMATION ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Le Greta de Saint-Martin ouvre une formation «préparation au concours d'entrée en école d'éducateur spécialisé» du 10 décembre 2007 au 29 février 2008. Renseignements auprès des services du Greta au Lycée polyvalent des îles du nord : 0590 29 12 53.

Fête de la science à Saint Barth Trois jours à la découverte de la botanique de l'île

En décalage par rapport à l'événement national qui s'est déroulé du 8 au 14 octobre, la fête de la science a été marquée à Saint Barth par la venue du botaniste guadeloupéen Félix Lurel durant 3 jours le week-end dernier. Un événement organisé par Hélène Bernier, guide d'Easy time, en collaboration avec la réserve marine et la Collectivité.

Cette fête de la science a d'abord commencé vendredi 16 novembre par la visite du scientifique dans les écoles primaires. Lors d'une sortie au fort Karl le matin, une trentaine d'élèves de la classe de CM1 a ainsi pu s'initier à la botanique et observer les nombreuses espèces que recèle l'île. Les enfants étaient encadrés par l'institutrice, Florence Demouillère et des parents d'élèves. Félix Lurel a su leur transmettre sa passion en les incitant à toucher, sentir, observer et même dessiner les plantes et fleurs qui les entouraient. Cette sortie sera l'occasion pour l'institutrice de travailler par la suite à la fabrication d'un herbier avec les feuilles que chaque élève a rapportées avec lui et à la rédaction d'un livret retraçant les



grandes lignes de cette sortie. L'après-midi, ce sont 60 élèves de la classe de CM1 et CM2 de l'école Sainte Marie de Colombier qui ont bénéficié du savoir du botaniste à l'occasion d'une brève étude de la flore autour de l'école.

La journée de samedi était consacrée à une journée d'initiation à la botanique locale, ouverte à tous. Une dizaine de participants se sont inscrits et sont partis avec Félix Lurel et Hélène Bernier sur le Morne Rouge découvrir la richesse de la flore de Saint Barth. Félix Lurel ponctuait la randonnée

de nombreuses explications sur chaque plante, arbuste, fleur ou herbe rencontrés : leurs origines, leurs vertus, leurs particularités et leurs spécificités.

Dimanche matin, une exploration sur les hauteurs de Saint Jean a permis à d'autres participants d'observer d'autres espèces, propres à la situation géographique et géologique du lieu.

L'Ajoe souhaite redynamiser son activité cinéma

La chute de la fréquentation observée depuis quelques années est aujourd'hui stabilisée. Mais l'Ajoe entend bien reconquérir son public. Et plus si affinité. Pour cela, l'association a entamé une modernisation de ses structures, augmentant il y a trois ans la surface de projection qui est aujourd'hui de 75 m2 et se dotant il y a un an d'un nouveau système sonore dolby stéréo ainsi que de nouvelles baffles. Pour lutter contre la baisse de fréquentation, l'association a aussi revisité la fréquence de ses projections et depuis deux ans déjà, propose un film tous les quinze jours, ce qui permet au public de mieux programmer ses sorties. Les bénévoles de l'association sont également parvenus à ramener le calme sur le plateau de projection, troublé par les bavardages de bandes d'ados qu'ils estiment en grande partie responsables de la désaffection: «pour les jeunes, le cinéma, c'est avant tout une occasion de se retrouver entre eux et nous pouvons le comprendre. Pour autant, ils ne doivent pas troubler les séances. Nous avons exclu ceux d'entre eux qui ne le comprennent pas, n'hésitant pas à répondre aux adultes qui leur en faisaient le reproche. Ça va beaucoup mieux aujourd'hui».

Le gros point d'achoppement, reste la programmation que l'association avoue ne pas maîtriser complètement : «nous sommes tributaires des choix de Cinésogar, l'unique distributeur de films des Antilles françaises avec lequel l'Ajoe travaille. Et quand le choix de l'association est respecté –ce qui n'est pas toujours le cas-, la programmation est en revanche quasiment impossible à savoir à l'avance. Dans bien des cas, nous découvrons le film quand les bobines arrivent...», déplorent les bénévoles qui continuent à croire à une amélioration de la situation.

Une source de financement des activités

L'effort des bénévoles de l'association qui tous les quinze jours sacrifient le vendredi soir pour faire vivre le cinéma, ne se borne pas à leur volonté de faire partager leur enthousiasme pour le 7è art. La recette des entrées finance en effet en grande partie les autres activités –foot, danse, tennis, centre aéré- qu'organise par ailleurs l'association qui s'est toujours fait un devoir de conserver une cotisation accessible à tous. Vous l'avez compris : soutenir l'Ajoe quand elle fait son cinéma, c'est œuvrer pour le bien de tous les jeunes.

CINÉMA PROPRE

Pour la douzaine de bénévoles qui animent la séance de ciné, la soirée n'est pas finie quand la lumière se rallume. Et même si le public a aujourd'hui pris l'habitude de faire des piles de chaises, il leur faut encore tout ranger, nettoyer le plateau et retriever les poubelles: «ce n'est pas que la faute du public, concède l'Ajoe. Nous manquions de poubelles et la destination des déchets n'était pas clairement indiquée». Les choses devraient néanmoins prochainement changer : «nous avons décidé d'installer six poubelles : deux de chaque côté et deux près de la sortie. L'une accueillera les canettes et les éventuelles bouteilles en verre amenées par les spectateurs. La seconde, le reste des déchets». Et interdiction de fumer
De même, devant d'un mois la généralisation de l'interdiction de fumer à l'ensemble des établissements recevant du public, l'Ajoe a décidé d'interdire la cigarette à compter du 1er décembre.

DES SUGGESTIONS ?

Que peut faire l'Ajoe pour améliorer l'activité cinéma et conquérir un nouveau public ? Si vous avez des idées, n'hésitez pas à en faire part ou répondez à ce petit questionnaire réalisé par l'association en le renvoyant par courrier à Ajoe, Lorient, 97133 Saint-Barthélemy ou en le déposant sur place

- Quel type de films souhaiteriez-vous voir projeter ?
- Quels sont, selon vous, les points faibles de l'activité cinéma ?
- Que proposez-vous pour améliorer la situation ?
- Que pensez-vous de la projection de films en VO sous-titrés en plus des projections habituelles ?

Trafic de cocaïne : 3 à 7 ans de prison

Le tribunal correctionnel de Créteil a condamné jeudi soir à des peines allant de trois ans à sept ans de prison les membres d'un réseau de trafic de cocaïne entre la Guadeloupe et la métropole, démantelé en juillet 2006, a-t-on appris de source judiciaire. La peine la plus importante a été prononcée à l'encontre de Telly Daville, 35 ans, jugé en récidive et présenté comme la "tête pensante" de ce réseau qui, selon les estimations de l'accusation, aurait importé en métropole quelque 150 kg de cocaïne pour un prix à la vente de 6 millions d'euros. L'affaire avait commencé avec l'interpellation le 2 juillet 2006 à l'aéroport d'Orly (Val-de-Marne) de deux passeurs, dont une jeune fille de 18 ans enceinte, transportant chacun environ 15 kg de cocaïne. Quelques jours plus tard, deux autres jeunes filles de 18 et 22 ans étaient arrêtées à l'aéroport à leur retour de Guadeloupe avec dans leurs bagages approximativement les mêmes quantités de cocaïne. L'enquête avait permis d'identifier d'autres acteurs de ce trafic, conduisant au total à l'interpellation de 13 personnes, parmi lesquelles outre les passeurs, des "recruteurs" chargés de trouver des "mules", mais aussi des "superviseurs" qui surveillaient le transport de la drogue, ainsi que les initiateurs présumés du réseau. Dans son réquisitoire, le procureur avait dressé le tableau d'une "structure cohérente" motivée par l'appât du gain. Les bénéfices de la vente en métropole de la drogue étaient convoyés par valise en Guadeloupe par des passeurs, lestés à leur retour de cocaïne. Le parquet avait requis des peines de 3 à 12 ans de prison à l'encontre des 13 prévenus, dont trois - de jeunes passeuses - comparaissaient libres sous contrôle judiciaire. Les avocats de ces dernières avaient notamment fait valoir, eu égard à leur jeunesse, que l'on n'était pas "face à des gens d'une maturité excessive", qui savaient sans doute qu'elles transportaient de la drogue, mais sans "aucune idée de sa valeur vénale".

Avis à recrutement

L'association GRENAT, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Saint-Barthélemy, recrute deux personnes – un garde polyvalent et animateur, un agent d'accueil et de vente. Elle seront recrutées en Contrat à Durée Déterminée de 6 mois renouvelable, à partir du 1er décembre 2007.

GARDE POLYVALENT ET ANIMATEUR

(groupe 5 de la Convention Collective de l'Animation)

• **Définition des missions :**

La personne sera sous la responsabilité du Conservateur et aura pour missions : Surveillance de la réserve, Maintenance des équipements sur le milieu marin, Développement d'outils de sensibilisation auprès des scolaires et des médias, Accueil du public et sensibilisation des usagers à la réglementation de la réserve, Participation aux suivis naturalistes, Aide aux tâches administratives

• **Qualités requises :**

Esprit d'initiative et motivation pour la protection de la nature, Notion en biologie marine, Fibre animation, Aptitude au travail en équipe et autonomie, Passion pour le travail de terrain

• **Compétences demandées :**

Expérience en plongée sous-marine (niveau 2 obligatoire, niveau 3 de préférence), Permis mer, Permis B

Maîtrise de l'anglais, Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Photoshop)

• **Horaires :**

35h par semaine répartis sur 5 jours

• **Rémunération mensuelle :**
1811,09 euros brut

AGENT D'ACCUEIL ET DE VENTE

(groupe 3 de la Convention Collective de l'Animation)

• **Finalité de l'emploi :**

La personne sera sous la responsabilité du Conservateur et aura pour missions :

Assurer une permanence d'accueil aux usagers – suivi des dossiers d'entrée dans la réserve et perception des redevances, Sensibilisation du public à la réglementation de la réserve, Promotion des produits pédagogiques de la réserve - suivi du stock

• **Qualités requises :**

Esprit d'initiative et motivation pour la protection de la nature, Notion en biologie marine, Aptitude au travail en équipe et autonomie, Bonne présentation et dynamisme

• **Compétences requises :**

Connaissance de la faune/flore du site et de la réglementation de la réserve naturelle, Anglais courant, Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel) Expérience en vente

• **Horaires :**

20h par semaine sur la base de 4h par jour

• **Rémunération :**
883.69 euros brut

Les candidatures devront être envoyées à l'adresse suivante au plus tard le 30 novembre 2007: Réserve Naturelle marine, BP 683 Gustavia, 97099 Saint Barthélemy Cédex

En images

PATRICK CHEVAILLER INAUGURE LA CAROLE G. ART GALLERY

Carole Gruson a ouvert jeudi 15 novembre un nouvel espace d'exposition consacré aux artistes du monde marin dans l'enceinte du restaurant la Marine et du Yacht Club à Gustavia. Son nom, "Carole G. Art Gallery". C'est le peintre Patrick Chevailler qui a inauguré l'espace au travers d'une exposition dédiée aux fonds sous-marins. Après avoir peint pendant vingt ans toutes sortes de vieux bateaux à voile, les pinceaux de Patrick Chevailler médecin urgentiste et plongeur, ont en effet sombré dans la grande bleue pour donner naissance à ces huiles colorées, représentations fidèles du monde du silence. Un monde à découvrir jusqu'à la fin décembre à la «Carole G Art Gallery», à Gustavia.



ST BARTH PROPERTIES FÊTE LE BEAUJOLAIS

Chaque année, l'équipe de St Barth Properties invite ses clients à célébrer l'arrivée du beaujolais nouveau. La dégustation du millésime 2007 a eu lieu au Cellier du Gouverneur à Gustavia, mercredi 14 novembre.

Pierre Brouwers a terminé son deuxième tournage

Le réalisateur Pierre Brouwers était à Saint-Barth début novembre pour la seconde partie du nouveau film qu'il prépare sur Saint-Barthélemy et dont la trame de l'histoire est l'aviation locale. Cette fois, le réalisateur était accompagné d'une équipe de quatre journalistes de la presse TV et de Carine Talbot, l'attachée de presse de la chaîne Voyage, venus réaliser un reportage sur le tournage. Le réalisateur qui a bénéficié de conditions météo exceptionnelles qui lui ont permis de tourner toutes les scènes aériennes prévues, estime avoir «de belles images en boîte». Des images tournées en haute définition qui seront diffusées pour la première fois sur la chaîne Voyage fin avril. Pour achever son film, Pierre Brouwers a prévu un dernier séjour de tournage entre le 20 décembre et le 10 janvier, afin de couvrir l'activité effrénée de l'île à la très haute saison.



Vendredi 23 novembre à 20 heures

EVAN TOUT PUISSANT À L'AJOE

Synopsis: Une nouvelle vie commence pour Evan Baxter, sa femme Joan et leurs trois fils. Fraîchement élu député de New York, et bien décidé à marquer l'histoire de son pays, l'expert vedette demande à Dieu de l'aider à "changer le monde", sans se douter qu'il a déjà été choisi pour une mission de la plus haute importance... Lorsque le député Long -un des hommes les plus influents de Washington- lui propose une alliance, le naïf Evan Baxter est convaincu que sa prière a été entendue. Mais des événements déroutants ne tardent pas à semer le trouble dans sa famille et au



sein de sa fidèle équipe. Pourquoi ces livraisons d'outils préhistoriques et de madriers ? Pourquoi cet afflux ininterrompu d'oiseaux et de mammifères de toute espèce qui chaque jour envahissent un peu plus le voisinage ? Et pourquoi Evan s'est-il cru obligé de troquer son costume pour une longue tunique ? Réalisé par Tom Shadyac. Avec Steve Carell, Morgan Freeman, Lauren Graham Durée : 1h 36min. «Evan tout puissant», vendredi 23 novembre 2007 à 20 heures sur le plateau de l'AJOE. Entrées : adultes 5 euros, enfants 3 euros

Communiqués

LE LIONS CLUB RECHERCHE DES MACHINES À COUDRE

"Le Lions Club recherche machines à coudre anciennes mécaniques ou en 110 v pour répondre à la demande de Soeur Jeanne-Maurice Boin en Haïti. Tél. Adolphe Brin 06 90 49 88 79" avant le 30 novembre 2007."

B'Art, BP477 Gustavia cedex 97097 ou en téléphonant à JP Ballagny 0690838400. Rappelons que la remise des oeuvres devra se faire le 8 décembre 2007 lors de la "Journée de l'Art en Fête".

CONCOURS DE NOUVELLES

Le concours de Nouvelles 2007-2008 est lancé. Les auteurs peuvent demander le règlement complet du concours en écrivant à l'association Saint-B'Art, BP477 Gustavia cedex 97097

AG DES SB WACKES

La quatrième Assemblée Générale de l'association SB Wackes (les Alsaciens de SB) se tiendra le samedi 1er décembre à partir de 18h30 au restaurant Le Diamant à Saint-Jean Carénage. Tous les membres, sympathisants et nouvelles personnes intéressées, sont cordialement invités. A l'issue des différents compte-rendus, il y aura un repas (environ 25? hors boissons). Merci de réserver auprès de Jef Follner au 06 90 55 12 14.

CONCOURS DE PEINTURE

Le règlement du Concours de peinture Saint B'Art-La Poste est disponible auprès de l'association Saint-

Opinion

«Où est passée la Courtoisie ?»

Victime de l'indifférence, Marie-France Peter a aujourd'hui le doigt fracturé. Au regard de ce qui lui est arrivé, elle s'interroge sur la notion de courtoisie.

C'était le mardi 6 novembre 2007 entre 9h30 et 10 heures. J'entrais dans le bureau de poste de Gustavia, une dame en sortait au même moment. Par honnêteté, je retins la porte de mon côté. Elle, par contre, sans regarder derrière elle, lâche l'autre porte, qui revenant sur elle-même, fit un demi cercle à l'intérieur avant de se rabattre à sa place. Moi, lâchant la poignée de mon côté et me retournant pour avancer au guichet, voilà que je reçois l'autre moitié de porte sur ma main gauche. Je suis ressortie tout de suite pour tenter d'apercevoir la dame qui ne s'était même pas rendue compte de l'accident, mais, je n'ai pu la voir que de dos, derrière une file de voitures en stationnement. Crispée par la douleur, je n'arrivais même pas à demander de l'aide, mais le plus dur pour moi, ce fut de me rendre compte qu'on peut souffrir tout seul (Pourquoi ?). Au moins cinq personnes sont passées devant moi, me regardant perdre mon sang, sans avoir la gentillesse de monter une simple petite marche. Elle est où, la COURTOISIE ? Heureusement, arrivèrent madame Monique Magras et madame Rolande Polomac, qui me portèrent secours, je les en remercie encore. Dès qu'elle a été avertie de l'accident, madame Choisy Georgette, collaboratrice du Receveur est arrivée. J'ai été tout de suite conduite à l'hôpital : fracture ouverte du doigt ! Imaginez-vous un enfant ou une personne du troisième âge à ma place ? Car le choc fut violent ! Lors d'une entrevue cordiale avec Monsieur le Receveur, je lui ai fait part de ma proposition d'une étude pour un nouvel accès à l'agence moins dangereux que celui-ci. J'espère que je serai entendue. Quand à vous, Madame, qui je l'espère vous reconnaîtrez, je sais que vous ne vous êtes pas doutée des conséquences de votre geste (soins douloureux, arrêt de travail prolongé, aide à domicile et inquiétudes quant à savoir si je pourrais récupérer correctement l'usage de ma main...), mais vous et tous ceux qui avez l'habitude de relâcher une porte automatique sans vous assurer que la voie est libre, pensez que la prochaine fois pourrait être plus dramatique.

Marie-France Peter

Rayon D.H.P.



3,80€

Essuie-tout Lotus Homecel à 3,80€

Windex antibactérien 260Z, 768ml à 2,99€ soit 3,89€ le litre



2,99€

Windex original 260Z, 768ml à 2,99€ soit 3,89€ le litre



9,99€

Persil 3L à 9,99€ soit 3,33€ le litre



4,90€

4,90€

4,90€

Doucine 3L à 4,90€ soit 1,63€ le litre



6,90€

Lessive Persil 27 doses à 6,90€ soit 2,66€ le kilo



7,99€

7,99€

Skip Petit & Puissant 1L à 7,99€ soit 7,99€ le litre

Rayon BEAUTÉ



Sunsilk Shampooing 2x250ml à 4,40€ soit 8,80€ le litre



Lait hydratant raffermissant Q10 400ml à 7,80€ soit 19,50€ le litre

Nivea visage DNAge yeux 15 ml à 11€ DNAge Zone Action 30 ml à 11,70€



Crème soft pot 200ml à 4,50€ soit 22,50€ le L - Good Bye Cellulite gel 200ml à 8,60€ soit 43€ le L - Good Bye Cellulite 30 capsules à 11€ - Lait douceur 3 actifs 250ml à 3,90€ soit 15,60€ le L - Lait pour le corps 400ml à 4,90€ soit 12,25€ le L - 20 Lingettes intimes Fleur d'Elle à 2,70€ - Gel intime Fleur d'Elle 250 ml à 2,99€ soit 11,96€ le L - Nivea visage DNAge nuit, Nivea visage DNAge jour 50ml à 11,70€ - Soin crème jour 50ml à 5,40€



AMBI PUR

- Diffuseur électrique Fleurs du paradis à 10,50€
- Recharge 20 ml à 4,60€
- Diffuseur Car + recharge 8ml à 3,80€
- Recharge 8ml à 2,90€
- Diffuseur électrique April + recharge 20ml à 6,60€
- Recharge 20ml à 3,40€



Ambi Pur Pureesse 300 ml à 2,60€ soit 8,67€ le litre



Axe Gel douche 250 ml à 2,90€ soit 11,60€ le litre

PROCHAINEMENT OUVERTURE

D'UN POINT MULTISERVICES

Clefs, Tampons caoutchouc, Plaques d'immatriculations, Gravure impact Metaza, Cordonnerie, Affûtage, Plastification, Cadenas et accessoires, Photocopie, Fax...

Ouvert du lundi au samedi de 8h à 13h et de 16h à 20h

FÊTE SON ANNIVERSAIRE

jusqu' au 25 novembre 2007



1¹⁰€

1¹⁰€

1¹⁰€

1¹⁰€

1¹⁰€

1¹⁰€

Savon Kalina, 100grs
Citron vert, Lait de coco, Vanille
Menthe, Vétiver, Frangipane
à 1,10€ soit 11€ le kl



2⁹⁹€

Vania Maxi
Fresh Super
à 2,99€

Vania Maxi Normal
à 2,99€

Vania Maxi Super
à 2,99€

2⁹⁹€

2⁹⁹€

Vania Maxi Plus
à 2,99€



2⁶⁰€

2⁶⁰€

Vania Kotydia Ma Fresh
à 2,60€

Vania Kotydia Flexiform
à 2,60€

Shampooing
Kalina
Cacao avocat,
Miel cacao,
Aloes Hibiscus,
Cacao, Citrus,
Mandarine
250 ml à 2,99€
soit 11,96€ le l



2⁹⁹€

2⁹⁹€

2⁹⁹€

2⁹⁹€

2⁹⁹€

2⁹⁹€



2⁴⁰€

2⁴⁰€

2⁴⁰€

Gel douche Kalina
Patchouli, Mandarine, Citrus
250 ml à 2,40€ soit 9,60€ le l



2⁴⁰€

2⁴⁰€

2⁴⁰€

Gel douche Kalina
Frangipanier, Cacao, Vétiver
250 ml à 2,40€ soit 9,60€ le l

Deuxième édition de la transafricaine Classic

Le Lac Rose pour Jean-Christophe Thamas et Jean Charles Pujol



Au terme de près de 8000 kilomètres, les concurrents de la seconde édition de la Transafricaine Classic sont arrivés samedi 17 novembre sur les rives du Lac Rose au Sénégal, ligne d'arrivée de ce rallye-raid inspiré du Paris Dakar des origines. Jean-Christophe Thamas qui défendait les couleurs de Saint-Barth en catégorie quad est arrivé en quatrième et avant-dernière position. La victoire revient à Xavier Rouchouse, journaliste de la revue Quad Passion, en tête du classement général depuis le départ de la course. Jean-Charles Pujol, embarqué dans une Renault 20 de 1980 avec le mécano Maurice Alata finit quant à lui à la 60^{ème} et dernière position dans la catégorie Historic-Class. Une catégorie remportée cette année par le duo Yvan-Pierre Dard et Christel Paro sur un Toyota HDJ 80, qui succède au couple italien Marco Borsi et Serena Manzo, lauréats l'an dernier.

La remise de prix s'est déroulée dimanche toujours sur les bords du Lac Rose. A cette occasion, les concurrents se sont vu remettre le trophée du rallye : un baobab miniature en bronze fait à la pièce par un artisan sénégalais.

Sur le site Internet dédié à la course, l'organisateur Patrick Zaniroli a dévoilé qu'il réfléchissait actuellement à la possibilité «de retourner dans les pays traversés à l'époque par les passionnés ayant décidé de suivre les traces de Thierry Sabine», le père du Paris Dakar, à l'occasion de la prochaine édition qui se déroulera du 11 au 29 novembre 2008. Avis aux amateurs !



Coupe de Noël de football

RÉSULTATS DES MATCHS DE QUALIFICATION

- Young Stars bat ASCCO 2-1
- ASPSB bat Amical 1-0

CLASSEMENT ACTUEL

- 1^{er} Carcajou 9pts, 2^{ème} Young Stars 8pts,
- 3^{ème} ASPSB 6pts, 4^{ème} Amical 6pts,
- 5^{ème} Diables Rouges 3pts, 6^{ème} ASCCO 0pt.

CALENDRIER DU WEEK-END

- Vendredi 23 novembre à 20h :**
Carcajou vs Young Stars
- Samedi 24 novembre à 19h30 :**
Diables Rouges vs ASCCO

**10^{ème} anniversaire de l'école des Barras
Une belle réussite**



L'école de rugby des Barracudas fêtait samedi 17 novembre son dixième anniversaire. A cette occasion, les jeunes Barras accueillent deux équipes de l'extérieur de moins de 13 ans le Bruc de Guadeloupe et les Archiballs

de Saint-Martin. Les matchs se déroulaient entre 14 et 16 heures. Au final, les jeunes ont fourni du beau jeu, que ce soit en attaque comme en défense. Les petits Archis, plus costauds, ont dominé leurs adversaires. Ils terminaient sans surprise premiers



de ce mini tournoi devant le Bruc, seconds et les Barras, derniers. Dans la soirée, un match amical opposait les Espoirs des Archiballs à



l'équipe première des Barras. C'était un match plaisant et bien engagé auquel les spectateurs et les joueurs des trois écoles de rugby ont pu assister. Les Barracudas s'imposaient sur le score de 27 à 19 avec 5 essais aplatis.

MERCI AUX SPONSORS

Les Barras remercient : LKJ, Primantilles, Match, Jojo, Mickaël Delval, Guahanani Hotel & Spa et aussi tous les bénévoles.

Equitation

Un concours de sauts d'obstacles se déroulera dimanche 25 novembre de 10h à 17h au Ranch des Flamands. Trois épreuves se dérouleront pour cette première manche du challenge 2007/2008. Les cavaliers peuvent contacter Raphaële au 0690.39.87.01. BBQ et Boissons fraîches sur place

Fermeture exceptionnelle du ranch jusqu'au vendredi 23 novembre inclus.



Coupe de la Guadeloupe de surf

Deuxième épreuve de la saison



C'est dans de petites conditions de vagues (40 cm) que s'est déroulée sur le spot de l'Anse Salabouelle près du Moule, la deuxième épreuve comptant

pour la Coupe de la Guadeloupe de Surf. Six surfers du Reefers Surf Club de l'Ajoe y participaient : Eliot Ivara, Tom De Nys, Léo Jordil, Morgane Lesceq, Newt De

Nys et Marie Gehin, accompagnés par Brigitte Etienne et David Blanchard. Les conditions sur le spot ont favorisé les surfers locaux, connaisseurs de l'endroit et de la reforme des vagues. Seul Eliot, en benjamin, accédait à une finale et se classait 4^{ème} au général. En junior, Morgan se qualifiait pour les demi-finales, mais se faisait éliminer par la suite. Les autres surfers de Saint-Barth ne passaient pas le premier tour.

La troisième épreuve de la saison se déroulera à Saint-Barth les 22 et 23 décembre. Elle verra s'affronter les surfers de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barth.

Communiqués

GOLF

Nouveaux horaires du Driving Range de golf : du mardi au dimanche de 14h à 19h et en nocturne de 21h à minuit. Renseignements auprès de Philippe au 0690.37.46.45.

YOGA

Reprise des activités à l'ASCCO depuis lundi 19 novembre. Programme ; lundi à 7h30 et vendredi à 19h30. Pour tous renseignements, contacter Carole au 0690. 58.77.26 ou l'ASCCO au 0590. 27.61.07.

CARNAVAL

L'ASCCO informe toutes les personnes intéressées, de la création de leur groupe pour le carnaval 2008, et invite tous ceux qui veulent rejoindre le groupe à prendre contact avec le secrétariat au 0590.27.61.07 ou au 0690.41.05. 08 avant le 30 novembre.

BASKET

Damien organise tous les samedis un stage de basket de 9h à 12h. Renseignement au 0690. 39.86.22.

GOLF center
Cd Cul de Sac
Infos : 06 90 37 46 45
14H / 18 H
21 H / Minuit

Driving-range & Golf simulator
CADEAUX DE NOEL
Offrez lui le package
10 seaux de balles
2 cours avec le pro
1 parcours 18 trous
150 €

17^e édition de la Gustavialoppet

Et de trois pour Eddy Romil, une première pour Myriam Benchabane

Jamais deux sans trois. Vainqueur des deux dernières éditions, le Guadeloupéen Eddy Romil, a remporté pour la troisième année consécutive la Gustavialoppet 2007 qui s'est déroulée dimanche 18 novembre. Sur le parcours de 10 kilomètres, «Speedy Eddy», comme on le surnomme, n'a laissé aucune chance à ses adversaires et à ses équipiers de l'équipe du comité d'entreprise de la Socrema et remportait la course avec 2 minutes et 24 secondes d'avance sur le second. Myriam Benchabane de Saint-Barth, deuxième chez les femmes l'an passé, s'est hissée à la première place du podium améliorant son temps de près de deux minutes. Retour sur l'événement.



Myriam Benchabane, 1^{re} de la catégorie femmes de la course des As

Dès 6h30 dimanche matin, il y avait foule devant le stade de Saint-Jean pour participer ou assister à la 17^e édition de la Gustavialoppet organisée conjointement par la collectivité de Saint-Barthélemy et l'Asbas, l'Association Saint-Barth Amis de la Suède. En prémisses aux hostilités, à 7

heures, une centaine de personnes prenait le départ de la marche de 8 kilomètres baptisée «Le cœur, c'est la vie». Un circuit ouvert à tous qui boucle Saint-Jean et Gustavia en empruntant en grande partie le parcours de la course des As.

A 7h30, quatre-vingt huit

coureurs -cinquante-quatre de Saint-Barth, quinze Guadeloupéens, onze Suédois, cinq de Saint-Martin, deux du Venezuela et un d'Italie-, prenaient le départ du 10 kilomètres sous un soleil rayonnant. Comme l'an passé, le parcours consistait à faire une boucle autour de l'étang de Saint-Jean avant d'entrer sur la départementale et prendre la direction du col de la Tourmente, première grosse difficulté. Les coureurs devaient ensuite se diriger vers Gustavia en passant par la zone commerciale de Public, faire le tour de la ville, puis rejoindre Saint-Jean en passant par le Calvaire, deuxième difficulté du parcours. L'arrivée se faisait comme le départ devant le stade à Saint-Jean.

A l'entrée de la départementale, un petit groupe se formait et prenait la direction des opérations. On y retrouvait bien sûr Eddy Romil, la locomotive de l'épreuve, son coéquipier Saint-Elice Jean Goindin de la Socrema, l'Italien Giuseppe Gazzari, le Guadeloupéen Bruno Coutant et Daniel Leroux de Saint-

Barth. Les favoris étaient là. Col de la Tourmente, première difficulté du matin où se regroupaient quelques coureurs. C'est Eddy, accompagné de son coéquipier Saint-Elice Jean, qui passait en tête du col, avant de plonger tambour battant vers Public. Passaient ensuite en file indienne et dans un mouchoir de poche, le Guadeloupéen Bruno Coutant, Daniel Leroux de Saint-Barth et l'italien Giuseppe Gazzari. Le trou était fait entre ces coureurs et le reste du peloton. La première femme à pointer en tête au col de la Tourmente était Myriam Benchabane, juste derrière Gilles Reynal.

Après avoir lâché son coéquipier d'échappée dans la dernière difficulté -la montée du calvaire-, lui donnant rendez-vous sur la ligne d'arrivée, Eddy Romil allait signer tranquillement sa troisième victoire consécutive dans la Gustavialoppet. Sans concurrent véritable, Speedy Eddy bouclait le 10 kilomètres en 34 minutes 45 secondes, soit 13 secondes de plus que l'an passé. Son coéquipier de la Socrema - Saint-Elice Jean Goindin- qui participait pour la première fois prenait la deuxième place. La lutte se faisait en réalité pour la troisième place à laquelle prétendaient trois coureurs. C'est finalement l'Italien Giuseppe Gazzari qui avait le dernier mot et bouclait le parcours en 37mn 41sec, suivi à quelques

mètres et deux secondes seulement de Bruno Coutant de Guadeloupe (37mn 43sec) et de Daniel Leroux de Saint-Barth (37mn 49sec). Myriam Benchabane qui a fait course en tête chez les femmes s'imposait avec 26 secondes d'avance sur la super-vétérane la Guadeloupéenne Jeannine Morvan. Le plus âgé de la course, le Suédois Tommy Nordh, 65 ans, terminait à la 83^e place. Le dernier à passer la ligne d'arrivée était également un Suédois qui bouclait le parcours en 1h 16mn.

La manifestation qui avait commencé la veille par les foulées des Ti-Mouns dans l'enceinte du stade, s'achevait par la traditionnelle remise de coupes, médailles et diplômes. Une remise des prix animée par l'infatigable Jean-Marc Outil en présence d'Yves Gréaux, 1^{er} vice-président de la collectivité, de Nils Dufau président de l'Asbas et de la commission des affaires sportives et associatives et enfin de Michel Magras, 3^e vice-président de la collectivité.



Eddy Romil et son coéquipier Saint-Elice Jean au passage du col de la Tourmente

Foulées des Ti-Mouns

250 enfants ont foulé le stade de Saint-Jean

Déjà populaires l'an passé, les courses d'enfants organisées en marge de la Gustavialoppet dans l'enceinte du stade de Saint-Jean samedi 17 novembre entre 16 et 18 heures, ont connu un nouveau franc succès, tant s'agissant du nombre de participants (malgré la faible participation des élèves du collège) que du nombre de spectateurs dans les tribunes.

L'organisation était bien orchestrée par l'Asbas et la collectivité de Saint-Barthélemy. Ces épreuves enfants ouvraient le bal de la Gustavialoppet 2007. Beaucoup de parents et amis avaient fait le déplacement pour encourager les leurs. En tout, deux cent neuf enfants âgés de 4 à 13 ans pour les plus âgés, ont pris le départ dans leur catégorie d'âge respective. Les distances s'étaient de 400 mètres pour les plus petits, à 1600 mètres, soit trois tours de terrains, pour les plus âgés. L'ambiance et les applaudis-



Au sprint sur la ligne d'arrivée

sements ne manquaient pas autour et dans les gradins du stade de Saint-Jean.

Le lendemain matin, à l'issue de la Course des As, c'est en présence d'Yves Gréaux 1^{er} vice-président de la collectivité, de Nils Dufau, président de l'Asbas

et de la commission des affaires sportives et associatives et enfin de Michel Magras, 3^e vice-président de la collectivité que coupes, médailles et diplômes ont été remis aux graines de champions.

Insolite

Vinaigrette remporte la course... en catégorie chien !

Qui aurait pu imaginer qu'un chien prendrait un jour le départ d'une édition de la Gustavialoppet ? C'est pourtant chose faite depuis dimanche... Vinaigrette, chienne créole de 3 ans, qui participait pour la première fois a en effet bouclé le parcours des 10 kilomètres en 52 minutes et 42 secondes à la vitesse moyenne de 11km/h... aux côtés de son maître Léon qui finit lui en 49^e position. Vinaigrette est une habituée -et une aficionada- des footings qu'elle fait avec son maître deux fois par semaine. Dimanche -course oblige-, elle portait le t-shirt officiel de la Gustavialoppet avant de se voir remettre une médaille, celle de son maître qu'elle portait fièrement autour du cou, comme en atteste notre photo.

Fatiguée Vinaigrette? «non, moins que moi en tout cas, avouait Léon. En arrivant à la maison, elle a continué à courir après les lézards». Une vraie vie



Après l'effort le réconfort pour Vinaigrette



Classement général édition 2007

Nom Prénom	Sexe	Cat.	Origine	Temps	Nom Prénom	Sexe	Cat.	Origine	Temps	Nom Prénom	Sexe	Cat.	Origine	Temps
1 Romil Eddy	H	VH	Guadeloupe	0:34:45	52 Febrissy Corinne	F	SEF	Saint-Barth	0:53:32	72 Eriksson Nina	F	VF	Suède	0:59:07
2 Goindin Saint-Elice Jean	H	SEH	Guadeloupe	0:36:21	53 Humla Sven Erik	H	SVH	Suède	0:53:55	73 Ostling Gun	F	VF	Suède	0:59:07
3 Gazzari Giuseppe	H	VH	Italie	0:37:41	54 Meesemaeker Benoit	H	VH	Saint-Barth	0:54:06	74 Dufour Aïcha	F	SVF	Guadeloupe	0:59:31
4 Coutant Bruno	H	VH	Guadeloupe	0:37:43	55 Autefault Denis	H	VH	Saint-Barth	0:54:08	75 Ducelier Guy	H	SEH	Guadeloupe	0:59:34
5 Leroux Daniel	H	VH	Saint-Barth	0:37:49	56 Bernard Rose-Marie	F	Vf	Saint-Barth	0:54:08	76 Verjans Joseph	H	SVH	Saint-Barth	0:59:34
6 Altis Thierry	H	SEH	Guadeloupe	0:38:34	57 Kuntz Emmanuel	H	SEH	Saint-Barth	0:54:23	77 Spencer Grace	F	SVF	Saint-Barth	0:59:59
7 Cau Emmanuel	H	VH	Saint-Barth	0:39:10	58 Reynal Sandrine	F	SEF	Saint-Barth	0:55:42	78 Tricart Marc Anoine	H	SEH	Saint-Barth	1:00:00
8 Latchoumanin Marius	H	SEH	Guadeloupe	0:39:23	59 Massegia Philippe	H	VH	Saint-Barth	0:55:48	79 Ogier Nathalie	F	SEF	Saint-Barth	1:01:50
9 Vigilant Clem	H	SEH	Saint-Martin	0:40:24	60 Lundgren Jorgen	H	SVH	Suède	0:55:49	80 Duro Miriam	F	SEF	Saint-Barth	1:02:48
10 Colle Claudius	H	SEH	Saint-Martin	0:40:39	61 Chevillot Pierre Denis	H	SVH	Guadeloupe	0:55:55	81 Querrard Jean-Marc	H	SEH	Saint-Barth	1:03:53
11 Reynal Gilles	H	SEH	Saint-Barth	0:40:41	62 Miot Bruno	H	VH	Saint-Barth	0:57:16	82 Solenberg Jan	H	SVH	Suède	1:06:20
12 Ragot Eric	H	VH	Guadeloupe	0:41:17	63 Lagenebre Vincent	H	SVH	Saint-Barth	0:57:16	83 Nordh Tommy	H	SVH	Suède	1:06:28
13 Maxor Thierry	H	VH	Saint-Barth	0:41:40	64 Isaac Thierry	H	SEH	Saint-Barth	0:57:49	84 Giacinti Vanessa	F	SEF	Saint-Martin	1:06:34
14 Gendrey Bernard	H	SEH	Saint-Barth	0:42:01	65 Karlsson Mats	H	VH	Suède	0:58:05	85 Lundgren Bo	H	SVH	Suède	1:11:45
15 Romero Miguel	H	SEH	Venezuela	0:42:03	66 Bouhier Laurent	H	VH	Saint-Barth	0:58:05	86 Pylal Laurence	F	SEF	Guadeloupe	1:11:58
16 Jean-Jacques Rosale	H	SVH	Saint-Barth	0:42:59	67 Jaeger Etienne	H	SVH	Saint-Barth	0:58:21	87 Renout Emmanuel	H	SEH	Saint-Barth	1:13:32
17 Maxor Guy	H	VH	Saint-Barth	0:43:37	68 Beltrand Penche Anne	F	SVF	Saint-Barth	0:58:42	88 Van Hoorde Pierre	H	SVH	Saint-Barth	1:16:26
18 Libeau Grégoire	H	SEH	Saint-Barth	0:44:41	69 Hourcade Chantal	F	VF	Saint-Barth	0:58:42					
19 Becker Laurent	H	SEH	Saint-Barth	0:44:54	70 Solenberg Johan	H	VH	Suède	0:58:58					
20 Benchabane Myriam	F	SEF	Saint-Barth	0:45:09	71 Karlsson Ingela	F	VF	Suède	0:59:05					
21 Morvan Jeannine	F	SVF	Guadeloupe	0:45:35										
22 Corompt Guillaume	H	SEH	Saint-Barth	0:45:47										
23 Greaux Irénée	H	SVH	Saint-Barth	0:45:50										
24 Lombard Antoine	H	SVH	Guadeloupe	0:45:50										
25 Pradier Arnaud	H	SEH	Saint-Barth	0:46:34										
26 Astasie Henry	H	SEH	Saint-Barth	0:46:46										
27 Bœuf Jean-Dominique	H	VH	Saint-Barth	0:46:53										
28 Buonanno J. Christian	H	SEH	Saint-Martin	0:47:24										
29 Pernelle Franck	H	SEH	Saint-Barth	0:47:27										
30 Beltrand Jean-Louis	H	SVH	Saint-Barth	0:47:45										
31 Langlois Mickaël	H	SEH	Saint-Barth	0:47:45										
32 Pierre Justin Diego	H	SEH	Guadeloupe	0:47:49										
33 Martin Christian	H	SVH	Guadeloupe	0:47:50										
34 Nilsson Tore	H	SVH	Suède	0:48:26										
35 Jannotta Patrick	H	VH	Saint-Barth	0:48:26										
36 Couic Bernard	H	VH	Saint-Barth	0:48:29										
37 Abare Jannick	H	SEH	Saint-Martin	0:48:35										
38 Neves Laurent	H	VH	Saint-Barth	0:49:12										
39 Pernelle Carole	F	VF	Saint-Barth	0:50:18										
40 Bobb Lydia	F	SEF	Guadeloupe	0:50:22										
41 Chassaigne Pierre	H	SEH	Saint-Barth	0:50:30										
42 Mignot Eric	H	VH	Saint-Barth	0:50:40										
43 Blanchard Eric	H	VH	Saint-Barth	0:51:04										
44 Aleisa Mondolfi	F	SEF	Venezuela	0:51:38										
45 Valeur Jean Christophe	H	VH	Saint-Barth	0:51:44										
46 Bono Jean Christophe	H	SEH	Saint-Barth	0:52:01										
47 Hamm Alfred	H	SVH	Saint-Barth	0:52:33										
48 Duffillol Patrice	H	SEH	Saint-Barth	0:52:38										
49 Bidet Bernard	H	SEH	Saint-Barth	0:52:42										
50 Chicoine Joëlle	F	SEF	Guadeloupe	0:52:51										
51 Clequin Laurent	H	VH	Saint-Barth	0:53:30										

18 à 39 Ans = Seniors
40 à 49 Ans = Vétérans
50 ans et plus = Super-Vétérans

Résultats "Foulées des Ti Mouns"

SUPER BABY				GARÇONS 2001-2002				GARÇONS 1997-1998			
<input type="checkbox"/> Filles 2003 et après 1 FERNANDEZ Elsa 2 DAUBA Cathya 3 AUTEFAULT Lou 4 PETER Gladys 5 MIYET Juliette 6 CLEQUIN Jeanne-Lys 7 LODES Celina 8 AME Joana 9 Dossard 440 10 PHILIPPON Eugénie 11 PETIT Luna 12 LEDEE Angeline 13 PASQUETTE Jane 14 GREUX Thalia 15 GENDREY Melissa				<input type="checkbox"/> Garçons 2001-2002 1 WALKER Teddy et MICELI Mateo 2 VAN HOVE Nemo 3 AUTEFAULT Lucas 4 MEON Swan 5 GILLES Elie 6 RIBOT Sam 7 GREUX Mathis 8 AUBIN Thomas 9 BOUZAT Shany 10 LEDEE Manoka 11 JURAVER Lucas 12 DOMON Marius 13 GROU Maxime 14 LANGLOIS Brayon 15 BERNIER William 16 LEFRANC Mathis 17 REBOULLET Julien 18 GREMMO Jonathan 19 MENARD Tom 20 LEVEVRE POPPE Raphaël 21 COREGALLIC Pablo 22 PAULE Toledé Christo 23 LOUIS Djalán 24 GREUX Thomas 25 CABAL Tabart Pit 26 DUFIEF Ivo 27 BIDET Arsène 28 BARDON Timoté 29 AUBIN Thomas 30 DOMINIQUE J. Sebastien 31 BISHOFF Théo 32 DASILVA Jonathan				<input type="checkbox"/> Garçons 1997-1998 1 AUDDOIN Tao 2 DENYS Lou 3 AME Loe 4 DANTEC Maelan 5 MULERO Arthur 6 DURIN Gabriel 7 PERIE Tehis 8 BŒUF Mowgli 9 DAUBA Jeremy 10 MAXOR Meddy 11 BLANCHARD Dorian 12 13 GILLES Mael 14 DUFOUR Liam 15 GROU Benjamin 16 DELBARRE Dylan 17 LEDEE Adrien 18 RODRIGUES Frederic 19 IMBERDIS Axel 20 VIAL Gaby 21 TURBÉ Johnny 22 OLIVE Julien 23 QUESTEL Brandon 24 PERNEY Edouard			
<input type="checkbox"/> Garçons 2003 et après 1 HENNEQUIN Liam 2 GREUX Shen 3 REBOULLET Guillaume 4 PICAUDON Chad 5 GREUX Yago 6 BARDOUIL Mathieu 7 BARDON Mickaël 8 LENOIR Ylian 9 PROVOST Jim 10 GIROUS Tais 11 ??????? 12 RAFFENEAU Aristide 13 MAU Tristan 14 BOUCARD Victor 15 DUFIEF Mareo 16 GUY Matéo 17 LAMBERT Grégoire 18 BERTIN Tim				<input type="checkbox"/> Garçons 1999-2000 1 LAFILLE Nathan 2 BREJEAT Martin 3 PREYNAT Antoine 4 FELIX Rinado 5 ELBAZ Isaac 6 ELBAZ Sacha 7 JOLY Esteban 8 HERBST Arthur 9 CAVACAS Thomas 10 ARRIAGA Sacha 11 AOMRAOUI Yuma 12 COSTA Gabin 13 DURIN Aaron 14 DELAMOTTE Valentin 15 DOMON Pablo 16 BRUN Romain 17 LAPLACE Aidric 18 19 BRANCHET Emmanuel 20 VAN HOVE Ulysse 21 GILBERT Tom 22 CLEMENT Louca 23 MAGRAS Mathias 24 LAMBERT Jocelyn 25 ENOCH Enzo 26 DUSSAULE Mathis 27 MARCEL Jules 28 TESSIER Jules 29 RAVELOSON Jonah 30 MAU Baptiste 31 BLANCHARD Mathys				<input type="checkbox"/> Garçons 1995-1996 1 FEBRESSY Mailis 2 TERRIER Tainara 3 GREMMO Leslie			
<input type="checkbox"/> Filles 2001-2002 1 TARNIER Anais 2 GARRET Lola 3 PICAUDON Lola 4 PEGHON Carla 5 LENOIR Ylona 6 TESSIER Ines 7 BELLES Shana 8 PRU Alice 9 BOSCH Migez Anna 10 THESER Rosa 11 FABER Manon 12 GRANDJEAN Fleur 13 SACHOT Justine 14 CAPELLI Manon 15 VASSEURS Oceane 16 FABER Floriane 17 FRULIO Nais 18 BOUHIER Lilou 19 LANGLOIS Maelys 20 LATTUCA India 21 ???????				<input type="checkbox"/> Filles 1999-2000 1 WARENBOURG Victoria 2 BERRY Andrea 3 GUILBAUD Kanna 4 HENNEQUIN Alaïa 5 PHILIPPOT Louise 6 MIYET Marine 7 YAPHET Sarah 8 STACKELBOROUGH Elza 9 DEFABRIQUE Charlotte 10 MULERO Julie 11 MARCEL Lucie 12 BERRY Layla 13 GREUX Sheila 14 GREUX Shirley 15 BOCHEREAU Chloé 16 MARCHAND Amandine				<input type="checkbox"/> Filles 1995-1996 1 MAXOR Malik 2 LAPLACE Yohan 3 CAGNAN Tristan 4 DASILVA Diego 5 BERNIER Romain 6 OLIVIER Thomas 7 OLIVE Nicolas 8 GREUX Nicolas			
<input type="checkbox"/> Filles 1997-1998 1 PETER Audrey 2 REYNAL Nina 3 GREUX Marine 4 MEON Faustine 5 GOSSELIN Hanaé 6 BOUHIER Oceane 7 PAQUIN Cassandre 8 VASSEUR Lonnie 9 GREUX Chloé 10 PROVOST Serena 11 NOUVEL Cassiopée 12 GABORIT Coline 13 PHILIPPON Margaux				<input type="checkbox"/> Filles 1993-1994 1 NICOLL Caroline 2 MAXOR Daisy 3 CLEQUIN Caroline				<input type="checkbox"/> Garçons 1993-1994 1 TERRIER Luis 2 GRARD Mathieu 3 KOWALSKI Nicolas 4 CASTELO Breno 5 REYNAL Théo 6 BOISROBERT Yoann			

Le président de l'Asbas revient sur les origines de la Course

Président de l'Asbas, Niels Dufau revient sur les origines de la Gustavialoppet.

«Pour mieux comprendre son présent et mieux préparer son futur, rien de tel que de commémorer les côtés positifs de son l'Histoire par le biais d'événements sportifs et amicaux ! C'est dans cette optique que la Gustavia Loppet a été créée il y a 17 ans déjà. «Gustavia Loppet» veut dire «La Course de Gustavia» en Suédois (car à l'époque la ligne de départ était établie à Gustavia). On doit l'idée à un Suédois assez âgé qui avait pris l'habitude de venir courir seul sur les routes de Saint-Barthélemy. Chaque année il y revenait et ne manquait jamais à cette petite mission de vaincre les routes escarpées de l'île, en les franchissant vaillamment au pas de course ! Un jour, avec quelques amis réunis au Select, ils décidèrent qu'il fallait agrandir cette course pour la permettre à tous les passionnés de Saint-Barth et du sport en général. C'est ainsi que la Commune de l'époque, en étroite collaboration avec l'Association Saint-Barth des Amis de la Suède (l'ASBAS) ont uni leurs forces pour ouvrir cette course au plus grand nombre. Depuis, la Gustavia Loppet n'a cessé de se développer. Cela a permis de renforcer davantage les liens historiques et amicaux entre la Suède et Saint-Barthélemy, même si ceux-ci étaient déjà très forts ! Aujourd'hui cette course est devenue incontournable».

Une quarantaine de participants pour l'ouverture du Championnat de Beach-Volley

Une quarantaine de joueurs et joueuses de Saint-Barth et Saint-Martin participaient à l'ouverture du championnat 2007/2008 de beach-volley qui se déroulait dimanche sur le site de beach-volley de Saint-Jean. Une journée pleine de pensées pour le président du comité, Claude Magras.

Après les avoir accueillis à leur descente de bateau, la délégation de Saint-Barth a conduit la quinzaine de joueurs Saint-Martinois sur les lieux du tournoi à la Plaine des Jeux de Saint-Jean. Briefing, photos de groupe et petits cadeaux officialisaient, dans des conditions météorologiques idéales, le début de la compétition.

Une quinzaine de matchs, de niveau assez satisfaisant avec parfois des actions spectaculaires (plongeurs, défense au pied, block rageur, service smashé...) se succédaient lors de cette journée d'ouverture disputée dans un esprit sportif remarquable et une ambiance fun et sexy.

Seul petit «hic» : les demoiselles auraient souhaité jouer plus que les deux matchs prévus par équipe et par journée de championnat. C'est pourquoi une formule encore plus dynamique et motivante a été retenue par tous lors de la seconde journée prévue le 16 décembre. Chez les garçons, le classement, qui reste très

provisoire, voit de nombreuses équipes ex aequo.

«N'hésitez pas à faire un saut sur le site de Saint Jean lors de la prochaine journée de championnat du 16 décembre et découvrir les «Rhum vanille», «Slim thugz», «Bads chicks», «Bouayes san combin» et autres «Caviar team» qui s'éclatent dans le sable. On vous réservera une petite table

avec parasol...pour ne pas trop bronzer !», promettent les organisateurs.

Maloù et Christophe du Comité de district remercient en plus de la Collectivité, tous les beach-voileurs et beacheurs qui ont contribué au succès de cette journée. On citera en particulier : Fabiola Le-Jolly et son mari David, responsables du club «Young Boys» de Saint-Martin, Alfred Ortéga pour ses délicieux sandwiches et gâteaux offerts par PrimAntilles, Laurent Berry et Ophélie, Corail & Shétone pour leur animation vocale, et pour finir, pêle-mêle

: Claude François Questel, Jean Claude, Sandrine, Andréa et ...tit' crevette de Vitet city .

En bref

- Le Comité de district de volley signale qu'il envisage une évolution de ses statuts, conséquence du passage de l'île en Collectivité d'outre-mer et rappelle à tous les mordus de beach-volley qu'ils doivent impérativement à cette période de l'année être en règle au niveau licences 07/08.
- Entraînements : mardi et jeudi de 18h30 à 20h30



Championnat de Saint-Barth de Planche à voile et Catamaran

Deuxième journée

Dimanche 11 novembre, s'est déroulée la deuxième manche du championnat de Saint-Barth de Planche à Voile et Catamaran organisé par le Centre Nautique de Saint-Barthélemy. L'itinéraire de la course partait de la passe de Saint-Jean, direction l'îlet Bonhomme, suivi d'une remontée au près à Toc Vert puis d'une descente dans la Baie de Saint-Jean où était jugée l'arrivée. Pas beaucoup de vent sur le plan d'eau, mais l'ambiance était de la partie.

En catamaran, c'est l'équipage Jordil/Härmälä qui était le plus rapide et bouclait le parcours en 1h15mn, tandis qu'en planche à voile, Gilles Reynal terminait premier en 1h30mn. Chez les minimes, la victoire revenait à Théo Reynal qui bouclait le parcours en 2 heures.

CLASSEMENTS

- Planche à voile**
- 1^{er} Gilles Reynal,
 - 2^{ème} Jean-Marc Peyronnet
 - 3^{ème} Théo Reynal.

- Catamaran**
- 1^{er} Jordil/Härmälä,
 - 2^{ème} Linarhès/Da Silva,
 - 3^{ème} Geoffroy/Lédée.

La Directrice départementale Jeunesse et Sports en visite du 28 au 30 novembre

Michelle Poumarède, Directrice départementale jeunesse et sports, sera à Saint-Barth du 28 au 30 novembre prochain. Accompagnée de Michel Blot, chef de service de cette direction décentralisée du ministère de la jeunesse et des sports, elle animera plusieurs manifestations portant principalement sur les conséquences du changement de statut sur le mouvement sportif local.

Mercredi 28 novembre, elle rencontrera le principal du collège Christian Lédée pour évoquer avec lui la mise en place d'un dispositif d'activités culturelles et sportives après les cours en parallèle à des études dirigées, que préconise le Ministère de l'Éduca-

tion et qui devrait être obligatoire à la rentrée 2008.

Le lendemain, jeudi 29 novembre, Michelle Poumarède se propose de tenir une permanence ouverte à tous les présidents d'associations culturelles et sportives pour répondre à toutes leurs interrogations. Pour cela, prendre rendez-vous auprès du secrétariat des vice-présidents à la Collectivité.

A 17 heures, la directrice Jeunesse et sports tiendra une réunion d'information dans la salle des festivités de la capitainerie à destination de l'ensemble des associations sportives. Elle portera sur les conséquences du changement de statut sur le mouvement sportif local et s'adresse donc

exclusivement aux acteurs sportifs : associations, mais également dirigeants d'entreprises oeuvrant dans le domaine du sport. Il est demandé que seul le président accompagné d'un autre membre de l'association au maximum assistent à la réunion.

Vendredi, madame Poumarède tiendra une nouvelle permanence le matin (sur rendez-vous toujours) ouverte aux dirigeants d'associations sportives et culturelles avant de rencontrer les élus : ceux chargés du sport d'abord, puis l'ensemble du Conseil Territorial pour l'informer lui aussi des changements induits par le passage en Collectivité d'outre-mer.

Tir à l'Arc

Un premier concours FITA bien timide

Dimanche 11 novembre, c'est sous un ciel très clément et peu de vent que s'est déroulé le premier concours FITA de la saison. Seulement quatre participants avaient répondu présents, mais la bonne humeur était au rendez-vous, comme à chaque concours. C'est Romain Prosdocimi qui terminait premier en arc classique avec 566 points, tandis que, en poulie, Rolland Puvillard sortait vainqueur en totalisant 625 points.



St Martin - St Maarten - St Barths - Saba
VOYAGER

3 DÉPARTS PAR JOUR
7 JOURS / 7

VOYAGEZ COMME VOUS LE VOULEZ !

Infos & résa au **05 90 87 10 68** ou voy12.com

www.corossol.info

BIENVENUE
sur le site du village de Corossol
à Saint Barthélemy



contact : corossol.info@wanadoo.fr

www.teledom.fr
annuaire sur internet
SAINT BARTHÉLEMY - SAINT MARTIN - SINT MAARTEN

Retrouvez chaque semaine sur Internet

LE JOURNAL
DE SAINT-BARTH

www.journaldesaintbarth.com

MAÎTRE ABRAHAM

Marabout spirituel

Homme de Dieu - Voyant - Grand Médium - Dons surnaturels

Guérisseur traditionnel avec les plantes

Résout vos problèmes dans tous les domaines

Affection retrouvée - Fidélité entre époux - Mariage - Amour durable - Retour immédiat de la personne que vous aimez - Renforce l'amour - Chance - Protection contre les dangers - Désenvoûtements - Examens - Concours - Succès aux sports - Travail - Difficultés financières - Tabagisme - Alcoolisme - Impuissances sexuelles - etc...

C'est avec mes dons que je vous aide à résoudre vos projets ! Vous qui voulez des résultats, venez me consulter avec confiance !

TRAVAIL SÉRIEUX EFFICACE ET RAPIDE

Cél : 0690 22 97 28



Mr AMIDOU
CÉLÈBRE VOYANT MÉDIUM

COMPÉTENT DE PÈRE EN FILS

Résout vos problèmes en tout genre.

Spécialiste des travaux occultes,

Retour de l'être aimé,

fidélité entre époux, crise conjugale,

Désenvoûtement,

Protection contre les ennemis,

Chance aux jeux, réussite en affaires,

Vente des maisons,

Impuissance sexuelle...

Travail sérieux, efficace et garanti à 100% en 2 jours

06 90 64 63 87

Rayon COUPE

JUSQU' AU 25 NOVEMBRE 2007



Prix au kilo

ROQUEFORT

Papillon
22,95€
au lieu de 29€

RACLETTE Lait cru
10,90€
au lieu de 14€

RACLETTE Père Eugène
12,95€
au lieu de 17€

PARMESAN
31,95€
au lieu de 42€

CACCIATORE
26,90€
au lieu de 33€

GOUDA faible teneur en sodium
11,50€
au lieu de 16,90€

GOUDA AUX NOIX
18,95€
au lieu de 25€

LIVAROT
18,95€
au lieu de 25€

LÉGER GOURMAND
14,50€
au lieu de 18,90€

PONT L'ÉVÊQUE
18,00€
au lieu de 24€

BÛCHE chèvre blanc
14,95€
au lieu de 19€

ST MAURE TOURAINE
6,90€
au lieu de 8,50€

ST PAULIN Président
10,95€
au lieu de 15€

BELLE DES CHAMPS
15,95€
au lieu de 21€

SALAMI Danois
7,50€
au lieu de 9,90€

SAUCISSON cuit ail nature
4,20€
au lieu de 6€

SAUCISSON cuit ail fumé
4,20€
au lieu de 6€

JAMBON blanc Cora
6,90€
au lieu de 12,90€

JAMBON blanc fumé Cora
6,90€
au lieu de 12,90€

JAMBON au Torchon Cora
8,95€
au lieu de 17,90€

JAMBON de Parme
23,95€
au lieu de 33€

PAVÉ AOSTE
poivre
14,95€ au lieu de 24€



Rayon LIBRE SERVICE

JUSQU' AU 25 NOVEMBRE 2007



Crème Fraîche Flory 35,1% 1 L
à 4,60€
au lieu de 5,90€

4,60€

4,90€

2,90€



Yaourts Malo
4x125g à 2,90€
au lieu de 3,90€



Fol Epi 7 Tranches
150g à 2,90€
au lieu de 3,90€

2,90€



2,30€

Mini Babybel x 10
à 4,90€ au lieu de 5,95€

Kiri x 6 à 2,30€ au lieu de 3,10€

CHÈVRE Doux Chavroux
150g au lieu de 3,95€ 3,15€

SAUMON FUMÉ
Norvège 100g au lieu de 7,95€ 5,15€

4,50€

Terrine Forestière
280g à 4,50€
au lieu de 5,95€

Terrine de Canard
au Monbazillac à 4,70€
au lieu de 5,95€

4,70€



Saucisse sèche
Cora à 3,00€
au lieu de 4,50€

3,00€

GRANDE TOMBOLA

Tirage au sort lundi 26 novembre 2007

DIVERS LOTS À GAGNER

un home video Thomson avec
SEGECO &
Heineken



- Chaîne Hifi avec EUROGOURMET
- Radio/CD portable avec SICCARDI
- iPod par HELIO'S
- Divers lots avec MAYERSOHN
- 1 lot de 6 bouteilles de champagne Piper Heidsieck & 1 plateau Piper Heidsieck avec H. LEDEE
- Rasoir/tondeuse Babyliss, Sèche cheveux Babyliss avec DIFAG
- DIVIX & Micro-ondes avec UNILEVER
- Parasol avec EUROPE DISTRIBUTION
- 1 caméscope numérique avec POMONA

Rayon SURGELÉ

JUSQU' AU 25 NOVEMBRE 2007

STEAK d'Espadon 1 kg au lieu de 18,50€ 14,20€
FILET de Panga Pané 600 g au lieu de 6,50€ 5,95€



2,50€

Just au Four
Mc Cain 600g
à 2,50€ au lieu de 3,50€



2,65€

Country Potatoes
Mc Cain à 2,65€
au lieu de 3,50€



2,40€

2,40€

10 mini-Cônes Cora 250ml
(Chocolat, Vanille) à
2,40€ au lieu de 2,95€



2,25€

2 litres de Glace
Vanille Winnie
à 2,25€ au lieu de 3,50€

Rayon BOUCHERIE

Prix au kilo

MIX GRILL 600g 19,95€/600g
au lieu de 23,90€

POULET RÔTI 18,95€
1 kg au lieu de 22,95€

BROCHETTES de Porc 12,00€
au lieu de 15,90€

BROCHETTES de Poulet 13,00€
au lieu de 16,90€

PILONS de poulet paprika 5,95€
au lieu de 7,30€

BASSE-CÔTE à griller 5,95€
au lieu de 9,50€

BASSE-CÔTE à braiser 5,95€
au lieu de 9,00€

MERGUEZ de Guadeloupe 14,95€
au lieu de 17,00€

CHIPOLATAS de Guadeloupe 12,95€
au lieu de 14,50€

ASSORTIMENT de Guadeloupe 13,00€
au lieu de 15,90€

POITRINE de Porc de Guadeloupe 5,00€
au lieu de 6,95€

POITRINE tranches de Guadeloupe 10,50€
au lieu de 12€

RÔTI de Porc de Guadeloupe 13,50€
au lieu de 15,95€

BOUDIN CRÉOLE

de Guadeloupe 10,00€
au lieu de 11,80€

BOUDIN de crabe de Guadeloupe 16,50€
au lieu de 18,90€



Rayon EPICERIE



Alsa Maman Gâteau pâte liquide 550g à 3,80€ soit 6,91€ le kg



Sauce Agnesi Pesto 185g à 2,60€ soit 14,05€ le kg
Sauce Agnesi Basilico 400g à 1,80€ soit 4,50€ le kg
Sauce Agnesi Bolognese 400g à 2,30€ soit 5,75€ le kg



Maille huile d'olive 75 cl à 6,90€ soit 6,90€ le Litre



Alsa Le fondant de Mamie 320g à 3,40€ soit 10,63€ le kg



Alsa Mamie Gâteau 435g (chocolat, citron, moelleux) à 3,40€ soit 7,82€ le kg



Thé vert Lipton 50 sachets à 3,99€



3,99€



Earl Grey Lipton 50 sachets à 2,20€



Infusion Lipton 50 sachets à 4,30€

Spaghetti #3 Agnesi 500 grs à 0,90€ soit 1,80€ le kg
Rigatoni #49 Agnesi 500 grs à 1,20€ soit 2,40€ le kg

Rayon LIQUIDE



Carib bouteille 33clx6 à 3,99€ soit 2,02€ le L



Heineken bouteille 25clx6 à 3,70€ soit 2,47€ le L

BEAUJOLAIS Cora

BEAUJOLAIS Les Romarins

BEAUJOLAIS Village Cora



DEGUSTATION BEAUJOLAIS NOUVEAU vendredi 23 et samedi 24/11 à partir de 18h



Whisky J&B 1L+2 verres à 9,50€



Liptonic Ice Tea 2 x 1,5L à 2,70€ soit 0,90€ le L



Aloe Vera Drink du Dr Roots 1L à 3,10€



Rhum Vieux du Père Labat 70cl à 11,20€ soit 16€ le L



Rhum du Père Labat 50° 1L à 4,99€



Champagne Demoiselle pour Saint Barth "Collector" 75cl à 21€ soit 30€ le L

Rayon FRUITS & LÉGUMES

Tomates de Guadeloupe, Tomates grappes France, Oignons US, Salades de France, Bananes de Guadeloupe, Oranges US, Pamplemousses US, Avocats de Guadeloupe, Melons de Guadeloupe, Pommes de Terre US

Après un troisième déplacement à Paris

Louis Constant Fleming fait le point sur l'installation de la COM et de sa fiscalité

De retour de son troisième déplacement à Paris, le président Louis Constant Fleming a fait un point sur l'avancée des négociations avec l'Etat à l'occasion de la première conférence de presse organisée depuis son élection. Le président Fleming y a abordé le premier des points d'achoppement avec l'Etat : l'interprétation de la Loi organique s'agissant de la résidence fiscale et des produits fiscaux des non-résidents : «lors de nos entretiens à Paris, notamment au Secrétariat d'Etat à l'Outre-mer et au Cabinet du Président de la République, nous avons demandé que cet article de loi soit strictement appliqué, sans que la notion de résidence fiscale soit élargie au reste du monde. A Matignon, il nous a été confirmé que la Loi serait respectée», a-t-il expliqué. Concernant le produit fiscal des non-résidents, notamment le produit des revenus locatifs de ceux qui ont investi dans l'immobilier, Louis Constant Fleming a énoncé clairement le point de vue des élus : «si nous ne récupérons pas l'impôt sur le produit des revenus des non-résidents, nous ne serons pas en mesure d'établir un budget équilibré. Par conséquent, soit nous demandons une compensation de l'Etat, soit nous serons dans l'obligation de



remettre les clés de la COM». Toujours selon le président, face à cet ultimatum et le bien-fondé des arguments mettant en exergue le manque à gagner pour le budget de la COM, le Cabinet du Premier Ministre aurait suggéré de solliciter le Conseil d'Etat, après examen contradictoire des arguments du ministère du Budget et de ceux des élus de Saint-Martin. Autre point abordé, la demande de dotation exceptionnelle pour faire face aux dépenses supplémentaires de mise en place de la collectivité depuis son installation en juillet. En effet, la COM, effective depuis le 15 juillet dernier, fonctionne sur le dernier budget de la commune. Le Cabinet du Secrétaire d'Etat à l'Outre-mer se serait engagé -sans en préciser toutefois le montant- à verser à la COM une dotation exceptionnelle pour prendre en compte ces nouvel-

les dépenses. Les dotations de l'Etat -dotation globale de fonctionnement, dotation globale de compensation, dotation constructions scolaires...- devraient en outre être versées à la COM par anticipation, au 1er janvier 2008. Une information capitale qui devrait permettre aux élus et aux techniciens d'avoir une base de travail pour élaborer le budget de la COM. Selon Louis Constant Fleming, ces différentes réponses permettent de clarifier des zones d'ombre qui empêchaient l'avancement du dossier sur la fiscalité. Le Président rappelait qu'une estimation réalisée conjointement par le Directeur financier de la COM et par les services de la Trésorerie Générale faisait état d'un besoin de 8 millions d'euros par mois pour assurer le fonctionnement de la COM. Enfin, pour garantir un meilleur lien avec les services de l'Etat et une plus grande réactivité dans les actions, le secrétariat d'Etat de l'Outre-mer a délégué l'un de ses conseillers exclusivement sur le dossier des nouvelles COM de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, «une nouvelle mesure qui va nous faciliter le travail dans nos relations avec Paris», concluait le Président Fleming.

«La Com en danger» : la réaction d'Alain Richardson

La semaine passée, Louis Constant Fleming se fendait d'un communiqué intitulé «La Com en danger». A l'intérieur, le président de la Com de Saint-Martin, expliquait les difficultés auxquels la collectivité serait confrontée avec l'application de la résidence fiscale à 5 ans. Leader du groupe 3R et conseiller territorial d'opposition, Alain Richardson, s'étonne de la position du président. Extraits de la lettre adressée aux journaux de l'île voisine : après avoir bercé et endormi la population en lui disant qu'elle pouvait avoir confiance en votant pour lui, qu'elle pourrait ensuite dormir en paix du fait de ses «relations et contacts à Paris», de son «amitié avec les plus hauts décideurs», ne voilà-t-il pas que le Président Fleming, sans crier gare et sans aucun signe précurseur, annonce que «la COM est en danger !», utilisant des propos d'une virulence inouïe vis-à-vis de l'Etat, de la République et de tous ses représentants. Si le Président a sincèrement pensé et cru qu'il suffisait de connaître des «gens à Paris», d'avoir des «amis en hauts lieux», de savoir «à quelles portes frapper» et qu'il suffisait d'appartenir à l'UMP, pour que toutes les préoccupations et les difficultés de Saint-Martin soient réglées, comme par enchantement, il nous démontre que ses «30 années et plus, d'engagement pour ce statut» (qu'il



ne cesse de mettre en avant et qui lui confèreraient donc le titre de «père du statut»), et ses plusieurs décennies de mandats électifs, ses diverses rencontres et visites à Paris depuis tout ce temps, ne semblent pas lui avoir permis de connaître le mode de fonctionnement de la République Française et surtout des services de l'Etat (ne dit-on pas de tout temps que le Ministère de l'économie, des finances et du budget est en quelque sorte l'Etat dans l'Etat ?)... Si tel est le cas, nous devons à juste titre commencer à manifester un peu d'inquiétude. Car nous ne savons comment qualifier la surprise et l'agacement manifestés par notre Président est-ce de la naïveté, de l'aveuglement partisan, du suivisme? Quoiqu'il en soit, notre première inquiétude n'est pas par rapport à l'attitude -normale et attendue- des services de l'Etat et notamment des fonctionnaires de Bercy, mais beaucoup plus, par rapport à l'attitude et à l'approche du Président Fleming dans cette affaire. (...).

Un go-fast arraisonné avec neuf clandestins à bord

Le 11 novembre au petit matin, plusieurs unités de la compagnie de gendarmerie des îles du nord ont participé à une spectaculaire -et rare- interception d'un go-fast arborant trois moteurs de 200 chevaux, et placé depuis quelques mois sous la surveillance de la brigade de recherches de la gendarmerie. Les enquêteurs soupçonnaient les propriétaires du bateau de se livrer à un trafic de stupéfiants et de transport de clandestins entre Saint-Martin et les Iles Vierges américaines, a-t-on appris dans le communiqué de presse fait après l'arraisonnement du bateau. Neuf ressortissants cubains et deux passeurs ont été retrouvés à bord de l'embarcation interceptée vers 4 heures du matin dans la baie de Cul de Sac près de l'îlet Pinel après une course poursuite. Les onze personnes ont été immédiatement placées en garde à vue : les Cubains en raison de leur situation irrégulière au regard du droit français, les passeurs pour l'aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irrégulier d'étrangers en France. Ces derniers, Saint-Marti-

nois d'origine, ont répondu de leurs actes dans le cadre d'une comparution immédiate devant le tribunal correctionnel de Basse-Terre. Ils ont été condamnés pour l'un à quatre ans d'emprisonnement dont une année avec sursis et pour le second, à deux ans d'emprisonnement dont six mois avec sursis. Quant aux neuf candidats à l'exil, ils ont été remis aux services de la police de l'air et des frontières afin d'être reconduits dans leurs pays d'origine. Ils ont reconnu avoir déboursé 3000 dollars pour leur transfert. Le bateau a été saisi.

Près de quarante gendarmes ont été impliqués dans le dispositif de surveillance et d'interception, aidés des coast-guards néerlandais qui ont poursuivi le go-fast dans leurs eaux territoriales à l'aide d'un hélicoptère et d'une embarcation légère. A l'issue de l'opération, les gendarmes se sont félicités de «ce bel exemple de coopération internationale entre différentes unités, qui aboutit à l'arrestation de passeurs d'étrangers clandestins et met un terme à un réseau structuré».

LE TON MONTE

Les témoignages des gens de bateaux amarrés à Cul de Sac qui ont été les spectateurs «privilegiés» de la course poursuite entre la saintoise et l'hélicoptère des garde-côtes de Sint Maarten à 3 heures du matin mardi suscitent bien des réactions sur la partie hollandaise. Le responsable des garde-côtes de Sint Maarten a tenu à rappeler que ses hommes avaient tout à fait le droit d'intervenir dans les eaux françaises lors de cette opération délicate. Interrogé sur la légalité des coups de feu entendus par les gens de mer cette nuit-là, le responsable a également déclaré qu'il «n'était pas impossible en effet que des coups de feu aient été tirés ce soir-là, mais qu'il s'agissait d'une procédure légale et usitée dans ce genre de course-poursuite». Les gendarmes, qui ont depuis confirmé ces tirs, n'étaient pas en mesure d'affirmer s'il s'agissait de tirs d'alerte ou de coups de feu dirigés vers les fuyards. Rappelons que personne n'a été blessé lors de l'opération et que l'hélicoptère de Sint Maarten aurait reçu l'autorisation officielle d'intervenir, émanant de la Martinique.

L'immobilier à l'honneur ce week-end

Toute la crème du monde de l'habitat et du jardin s'était donné rendez-vous ce week-end à l'hôtel Sonesta de Maho pour la seconde édition du Caribbean Home Expo. Une édition à laquelle participaient une cinquantaine d'exposants et des milliers de visiteurs. Fort de ce nouveau succès, le Caribbean Home Expo devrait être reconduit l'année prochaine.



«Luxe, calme et volupté» : le Caribbean Home Expo faisait cette année la part belle à la détente et à la «zen attitude» en proposant au public une initiation au Yoga ou au secret du Feng Shui. Le bien-être, la carte également jouée par le Spa de Maho, présent sur le Salon.

Sea, sport and sun : la passion prend

Il n'y a pas de petites actions concernant le tourisme à Saint-Martin et toute action de valorisation de la destination est bonne à prendre. Début novembre, Jean Séb Lavocat, du centre multi activités Windy Reef a rencontré à Toulouse la direction générale et l'ensemble de l'équipe de la société de Fun & Fly, plus gros tour opérateur français spécialisé dans le voyage sportif à l'étranger, qui propose dans ses brochures plus de 38 destinations à travers le monde, dont l'île de Saint-Martin. Une rencontre

positive et constructive qui a permis de donner un maximum d'informations aux conseillers voyage présents sur ce meeting spécialement organisé autour de Saint-Martin. Au total, 20 personnes ont appris, en deux jours, tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur notre île où un partenariat a déjà débuté entre Fun & Fly et différents prestataires sur des activités sportives, location de voiture, logements ou hôtels. Et de fait, des packages sportifs à la carte complets sont désormais proposés aux touristes.

L'épidémie de dengue gagne Saint-Martin

«L'écllosion d'une épidémie pourrait être observée dans les semaines à venir à Saint-Martin», prévenait la semaine passée le communiqué de presse émis par l'Institut de veille sanitaire. Selon l'Institut, les courbes de cas suspects ou biologiquement confirmés ont atteint une fois de plus le seuil épidémique des 20 patients, mais ne redescend plus vraiment en dessous des

10 cas. Ce qui confirme bien que le nombre de personnes atteintes par la dengue progresse de semaine en semaine sur l'île. Un malade atteint du virus a par ailleurs dû être hospitalisé au cours de la semaine passée au Centre hospitalier de Saint-Martin : «cela ne signifie pas pour autant que le cas est plus sévère que d'autres, mais il faut parfois suivre des

patients isolés», signalait le docteur Paucod, du service de médecine générale. La montée en puissance de la dengue préoccupe également la partie hollandaise de l'île, où des pulvérisations ont commencé dans les quartiers où plusieurs cas suspects ont été signalés.

Sint-Maarten

Source Daily Herald

LA POLICE SOUFFRE D'UNE PÉNURIE DE VÉHICULES

Le commissaire en chef de la police Derrick Holiday a confirmé que son département souffrait d'une pénurie significative de véhicules. Derrick Holiday n'a pas voulu mentionner combien de voitures étaient actuellement en service à la police, mais a précisé qu'il «s'agit d'un tout petit nombre». Il a dit espérer finaliser les discussions avec le Ministère de la justice des Antilles néerlandaises cette semaine, ce qui pourrait lui apporter huit nouvelles voitures de police. Il a par ailleurs expliqué que de nombreux véhicules de police avaient besoin de réparations et n'étaient pas actuellement en état de marche.

The Best Selection of Villas in St Barth

ICI & LA



- Real Estate
- Villa Rentals
- Villa Management
- Agence Immobilière
- Location de Villas
- Gestion de Villas

Visit our villas on / Visitez nos villas sur :
www.icietlavillas.com

Sale - Vente contact : estate@icietlavillas.com

Rental - Location contact : rental@icietlavillas.com

Ph : 05.90.27.78.78 – Fax : 05.90.27.78.28 ou 27.72.72
rue Samuel Fahlberg – Gustavia - 97133 Saint-Barthélemy



L'AGENCE

ST BARTH - REAL ESTATE

A VENDRE

Marigot - Appartement de type T2 duplex : 1 grande chb., 1 grande sdb., 1 salon avec coin cuisine, 1 terrasse couverte - 472 500 €.

Toiny - Appartements de type T2 et T3 avec terrasses - vue mer - piscine de 480.000€ à 695.000€

Saint-Jean - Appartement avec jardin privatif de 80 M2 - 1 chb., 1 sdb./WC, 1 salon avec coin cuisine, 1 terrasse couverte, piscine - 500 000 €.

Grand Fond - 2 ravissants cottages au sein d'un jardin tropical avec piscine 550 000 € le cottage.

Lorient - Très beaux appts. neufs de type T2 à deux pas de la plage avec jardins privatifs - 1 salon avec coin cuisine entièrement équipé, 1 terrasse couverte, 1 sdb/WC en rez de jardin - 1 chb., 1 sb/WC, 1 terrasse couverte au 1er étage Vendus meublés et équipés - À partir de 650 000 €/HT

Anse des Cayes - Propriété bon rapport locatif composée de : 1 apt. de type T2 duplex avec piscine + 1 apt. de type T3 + 1 grand studio + 1 garage - 1 260 000 €.

LES GALERIES DU COMMERCE SAINT JEAN
T : (590) 51 07 50 - F. (590) 51 07 30 • www.lagence.com



VENTES
LOCATIONS

Appartements
Commerces
Terrains
Villas



SALES
RENTALS

Apartments
Business
Land
Villas

A vendre

**PROPRIÉTÉ
À FLANC DE COLLINE**
proche Gustavia,
belle vue océan, collines et îles
3 chambres, 3 salles de bains
Garage, Jacuzzi,
1.500.000 €

Réf
agence
07.271

For sale

UPHILL VILLA
Near Gustavia Harbor,
Ocean & hills views
3 bedrooms, 3 bathrooms
Garage, Jacuzzi
Finest building and lay-out
1.500.000 €

APPARTEMENTS À LA VENTE

07-274 - APPARTEMENT AVEC VUE MER
Espace chambre en mezzanine 450.000 €

07-265 - STUDIO PRATIQUE
Pied à terre, proche tous commerces 260.000 €

Autres ventes, locations, Nouveau Business à la vente
et droit au bail ... nous contacter pour RV

Agence Immobilière / Real Estate

Marigot - (en face de Monoshop) - 97133 St Barthélemy

Tél: 0590 27 78 70 - Fax: 0590 27 94 52

e-mail : michele.alizes@wanadoo.fr

Garanties financières : Socamab
Assurances : S.N.P.I.



CMI

REAL ESTATE - IMMOBILIER

NOS BUREAUX AUX MANGLIERS À SAINT JEAN
(à côté de la Poste, en face de Fedex)

A VENDRE

Propriété de 2000 m², villa de 2 chambres, 2 SE,
Séjour double avec cuisine intégrée, piscine vue mer
2.950.000€

Propriété de 2000 m², bien ventilée,
deux bâtiments existants à rénover 2.100.000€

Appartements comprenant une ou deux chambres, sde/Wc,
Séjour avec cuisine intégrée de 460.000 à 780.000€

Droits au bail de locaux sur Saint-Jean
à partir de 50.000€

Les Mangliers à St Jean
(à côté de la Poste)

email: claudine.mora@wanadoo.fr



Tél : 0590 27 80 88

Fax : 0590 27 80 85

BAIE ORIENTALE

486.000 €

Grand terrain sur les hauteurs de la Baie Orientale avec une vue mer incroyable. A saisir !

OYSTER POND

200.000 €

Joli T3 de 55m2 équipé et meublé dans une résidence avec jardin tropical, piscine collective, vue mer.

BAIE ORIENTALE

330.000 €

Vaste appartement de 2 ch sur immense terrasse dans un écrin de verdure au coeur de la Baie Orientale. A voir !

BAIE ORIENTALE

363.000 €

Superbe T3 de 87m² au coeur de la Baie Orientale, proche mer et commerces. A découvrir !

BAIE ORIENTALE

341.000 €

Villa 3 chambres avec grand salon donnant sur terrasse deck et jardin clos. Produit à découvrir !

BAIE NETTLÉ

179.000 €

Superbe T2 en duplex avec vue lagon dans le secteur recherché de la Baie Nettlé, disponible en mars 2008. A découvrir !

transactions • locations • locations saisonnières
www.cap-caraibes.com • info@cap-caraibes.com
Tél. : 05 90 52 07 12 - Fax : 05 90 52 07 13
Baie Orientale - 97150 Saint-Martin n° de carte professionnelle (0678T)

ABN

IMMOBILIER CARAIBES

VOTRE AGENCE À LA BAIE NETTLÉ

Tél 05 90 87 87 67 Fax 05 90 52 24 74
www.abn-immo-caraibes.com abnimmobilier@domaccess.com

LES MARINES I

T3 en duplex situé en 1^{ère} ligne dans résidence avec piscine en bordure de lagon, meublé et équipé. Réf. A 270.
Prix : 270.000 €

TERRES BASSES

Belle propriété de 280m², large deck, gazebos, piscine, jacuzzi. Vue mer. Magnifique jardin paysagé, terrain de tennis, belles prestations. Réf. V260.
Prix : nous consulter

APPARTEMENTS

ANSE DES SABLES
A SAISIR ! Studio avec vue sur jardin. Réf. A 258. Prix Nous consulter

BAIE NETTLÉ
Rés. Anse Margot. Très beau studio d'angle.

BAIE NETTLÉ
Rés. La lagune. Du studio au T4.
Prix à partir de 110.000 €

CONCORDIA
Dans nouvelle résidence : T3 en duplex proche toutes commodités. Réf. A 246 **Prix 149.000 €**

LA SAINTOISE
T3 refait à neuf, cuisine équipée. Réf. A 273 **Prix : 120.000 €**

CUL DE SAC
T3 en duplex, belle terrasse, vue mer. Réf. 264. **Prix 226.000 €**

SPRING HILLS
Studio en RDC avec jardin. Réf. A277 **Prix 74.500 €**

VILLAS

CONCORDIA
Villa de plein pied sur 1000 m² de terrain comprenant 4 chambres avec salle d'eau. Vaste séjour avec mezzanine. Cuisine américaine équipée. Piscine, citerne
Prix: 486.000 €

cul de sac
Villa les pieds dans l'eau de 2 chambres, SDB, cuisiné aménagée, séjour, terrasse. Réf. V 278 **Prix: 220.000 €**

BAIE ORIENTALE
Très agréable villa mitoyenne à 2 pas de la plage, 3 chs, un bureau, vastes terrasses donnant sur un jardin arboré. Etat impeccable. Réf. V 272 **Prix: 495.000 €**

LOCATIONS

BAIE NETTLÉ
T2 meublé en duplex. **Loyer : 800 €/mois**

CONCORDIA
T2 **Loyer : 600 €/mois**

T3 **Loyer : 950 €/mois**

Bonnes affaires

756-AV table langer teck 300 euros, table haute cuisine bois brut blanchi 150 euros; poussette Red Castle grise 150 euros; 2 chaises design rose poudre 100 euros/pièce; lustre indien ouvragée rouge The House 80 euros; 2 tabourets haut Tolix gris 90 euros pièce . TEL : 06 90 48 82 20

Offres d'emplois

755- Le Ti St Barthe recherche chef de partie et extra cuisine. Appeler Pascal 06 90 30 80 06

755-Le salon Wanda cherche coiffeur/coiffeuse expérimenté(e) et parlant anglais Tél : 05 90 27 93 67

Demandes d'emploi

JF de 33 ans cherche un emploi logé ou une colocation pour la mi-janvier. Etudie toutes propositions Tél : 06 25 07 50 76

Demandes de locations

755- URGENT. Agnes "Les Artisans" depuis 17 ans sur l'île recherche logement. Tél. : 0690 49 27 44

755- JF sérieuse cherche, chambre, studio ou colocation à partir du 15 novembre 2007. Tél. : 06 10 95 74 03 ou s83.cheval@hotmail.fr

755- Missimmo recherche locations à l'année pour clients sérieux. Tel : 0590 511 854 ou info@missimmo.com

755- AV Villa neuve : 2 chambres, 1 salle de bains, séjour, vue mer - Vitet. Prix: 650 000 euros. Contact Ici et Là 05 90 27 78 78

755- JF sérieuse cherche, chambre, studio ou colocation à partir du 15 novembre 2007. Tél. : 06 10 95 74 03 ou s83.cheval@hotmail.fr

Apts et Maisons à louer

755- Studio neuf meublé à louer à l'année 1200 euros Tél. : 0690 67 05 39

757-Loue appart F2 meublé, tout confort, chauffage central, métro, bus, près du marché aux puces de St Ouen (Paris) ou échange contre logement à St Barthe période du 15 déc. au 15 juin 2008. Loyer mensuel 750 charges incluses 06 42 40 69 13

755-Location très belle villa 2 chambres, loyer 4500 euros. Pas de colocation possible. Contactez Christophe Sachot - Négociateur Immobilier au 06 90 53 77 13

755-Location maison 3 ch. Disp en Novembre. Pas de colocation possible. Loyer 4100 euros. Contactez Christophe Sachot - Négociateur Immobilier au 06 90 53 77 13

755-Location appartement en rez-de-villa 1 ch, 1 séjour-cuisine, 1 s. d'eau, loyer 1800 euros. Christophe Sachot au 06 90 53 77 13

Immobilier Vente

St. Barthe Sotheby's INTERNATIONAL REALTY

A vendre très belle villa de 3 ch/3 sdb, piscine avec vue imprenable sur la baie de St Jean. Très belle opportunité. Contacter St. Barthe Properties/ Sotheby's International Realty 0590 29 75 05

DE PARTICULIER À PARTICULIER RECHERCHE

Villas, propriétés, appartements, terrains, commerces, entreprises
Pour clientèle internationale
Vendeurs : Mici World Tél: 0590.68.01.69 de 6h à 15h
Acheteurs : internet : www.micimmo.com

St. Barthe Sotheby's INTERNATIONAL REALTY

A vendre très jolie propriété sur les hauteurs de Vitet comprenant une maison principale avec 2 ch, terrasse avec piscine et jacuzzi, vue sur Grand Cul de Sac et un bungalow invités 1ch, kitchenette. St. Barthe Properties/Sotheby's International Realty : 0590 29 75 05

St. Barthe Sotheby's INTERNATIONAL REALTY

A vendre, villa de 2 ch, avec piscine sur les hauteurs de Corossol. Très récemment construite matériaux de haut standing dans un style contemporain. St. Barthe Properties/ Sotheby's International Realty : 0590 29 75 05

A vendre «Dawn Beach» St Maarten, villa 4 ch. (2 masters), piscine, R de J, vue imprenable sur mer et St Barthe. Terrain 2000m2. zone sécurisée. Prix 1.100.000\$ Cell 06 90 64 11 11

755- AV Villa neuve : 2 chambres, 1 salle de bains, séjour, vue mer - Vitet. Prix: 650 000 euros. Contact Ici et Là 05 90 27 78 78

756-A vendre à Saint Martin, dans un lotissement calme et sécurisé, maison 3 chambres, 2 sdb, cuisine équipée, terrasse couverte, piscine + appartement T2. 530.000 euros Tél. : 06 90 56 19 13 ou www.immodere.com/saint-martin.php

755-réf. 07151- Belle propriété vue mer des caraïbes, 2 ch, 3 sdb grande piscine, garage, appartement indépendant dans propriété. 2.500.000 euros contact les Vents Alizés 05 90 27 78 70

755-réf.07 266 - Belle villa à Cul de Sac, 3 ch, piscine et jacuzzi. Prix 1.910.000 euros. Contact les Vents Alizés 05 90 27 78 70

755-réf 06 261 - Très jolie villa 3 chambres, grand loft, 4 sdb + appartement complet, piscine, prix 2.250.000 euros contact les Vents Alizés 05 90 27 78 70

Terrains

755-A vendre bail commercial à St Jean, 32 m2, bien situé, bord de route fréquenté, parking. Prix intéressant. Contactez de 10 à 12h le 05 90 27 95 79

755-A vendre, terrain constructible avec vue mer. A découvrir sans attendre. Tel Missimmo : 0590 511 854 - info@missimmo.com

Occasions d'affaires

756-A louer licence IV à St Barthe Tél. : 01 64 45 82 19

755- Vente : Activité informatique et vente d'ordinateurs et imprimantes. Bien implanté sur St-Barthe. 55 000 euros. Plus d'informations sur RDV Christophe.Sachot@wanadoo.fr

Automobiles

755-A saisir Pick up Mazda diesel 4x4 blanc, 2004, clim. Boite manuelle Tél. : 06 90 76 81 77/ 05 90 27 85 81

755-AV Terios Daihatsu 4x4, année 2003, 40000 km, boîte automatique, CT OK, clim, Radio, excellent état, Tél: 05 90 27 77 78 ou 06 90 61 33 76

755-A vendre Suzuki Jimmy, 35800 km, CT OK, 4500 euros, Tél : 06 90 35 22 75

756- A vendre scooter Sym 125 Joyride, février 2006- 12500 km 1700 euros tél. : 06 90 72 10 99

ADOPTION DE LA SEMAINE

Je suis "kéra" petite créole de 2 mois et demie. Poids estimé à l'âge adulte : 15kg Mon histoire est banale... J'ai été trouvée dans une décharge avec mes frères. Recueillie par l'association, j'attends... Si vous voulez me tendre la patte, **TÉLÉPHONEZ VITE AU 06 90 57 19 66 !**

Sudoku Star
Solution du précédent numéro

9	2	5	6	8	4	7	3	1
6	4	7	1	2	3	5	9	8
3	1	8	5	9	7	6	4	2
2	8	6	9	7	1	4	5	3
7	9	1	3	4	5	2	8	6
4	5	3	8	6	2	1	7	9
5	7	9	2	3	6	8	1	4
8	6	4	7	1	9	3	2	5
1	3	2	4	5	8	9	6	7

www.sudokustar.fr

C **E** **Caraïbes Enseigne**
 Panneaux - Enseignes - Vitrines - Véhicules
 Objets publicitaires - film UV et Miroir
 Tél: 06 90 41 95 96
 E-mail: caraibesenseigne@yahoo.fr

S **BEG** GROS OEUVRE
 CHARPENTE
 COUVERTURE
 MENUISERIE
ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BTP
 Tél: 05.90.51.15.85 - Fax: 0590.279.917
 sbegsaintbarthentreprisegenerale.com

S **STORES DECOR** **S**
 Stores extérieurs et intérieurs,
 Toile sur mesure, Moustiquaires
 Anse des Cayes - Tél 05.90.27.67.78 - Fax 05.90.27.68.15

GARAGE HENRI GREAUX
ÉCHAPPEMENT - AMORTISSEUR
 COLOMBIER Tél : 05 90 27 77 67

Saint Barth
ALUVER International
 MENUISERIE ALUMINIUM - MIROITERIE
 Tél: 05 90 52 92 66- FAX :05 90 52 92 67
 stbarthaluverinternational.com

JOUEZ LA TRANSPARENCE...
A.C.S
PLEXIGLASS & PVC
 par plaque ou coupe sur mesure
06 90 61 83 88

STAPOC
 LES PEINTURES TROPICALES
NOUVEAU GERANT
 Z.A. les Mangliers St Jean
 ouvert du Lundi au Samedi 7h -13h
 Tél. : 05 90 27 80 31 - 06 90 41 95 96

Vous êtes ARTISAN.
 Référez-vous dans la page
"A votre service"
 du Journal de St Barth
À UN PRIX TOUT DOUX
 N'attendez pas, contactez
 Ange au 06 90 49 47 23
 Avigaël au 06 90 54 76 24

LE JOURNAL
DE SAINT-BARTH
 Les Mangliers, Saint-Jean
 B.P. 602 - 97098 St-Barthélémy Cedex
 journalsbh@wanadoo.fr
 ISSN : 1254-0110
 Tél.: 05.90.27.65.19 - Fax: 05.90.27.91.60

Editeur : S.a.r.l. Société de Presse Antillaise
 Gérante et dir. de la publication : Avigaël Haddad
 Rédactrice en chef : Pierrette Guiraulte
 Rédaction : Rosemond Gréaux
 Commerciaux : Ange Patureau, Avigaël Haddad
 Maquette : Agnes, nanasbh.com
 Imprimeur : Daily Herald N.V.

Dépôt légal à chaque parution. Le Journal de St-Barth décline toute responsabilité sur les annonces publiées. Reproduction ou utilisation des textes, annonces, photos, publicités publiés dans le journal **interdites** sans notre autorisation écrite.

Affichage publicitaire
 Aéroport - Fléchage routier - Marina
 Agence Conseil en Communication
RUE DE LA PAIX - GUSTAVIA
 Tél : 05 90 27 73 93 - Fax : 05 90 27 50 10 - sol.g@wanadoo.fr
www.sbe-sgc.com
Publicité et signalétique
 sur tous supports
 Découpe vinyle et impression numérique
 Fourniture et pose de films solaires

Calade Peinture
 Décoration
 PEINTURE **Bruno PROST**
 Tél : 0690 54 10 98 - Fax : 0590 27 58 38

Fixit
 Prestataire de Services Informatiques
 Diagnostic **DEPANNAGE PC**
 & Solutions **06 90 41 88 07**

GARAGE RAYMOND LEDÉE
 FILS TOTO - GRAND FOND
REMORQUAGE
ENTRETIEN / RÉPARATION
 TEL 05 90 27 89 14

J.P. DELVAL
 PAYSAGISTE LANDSCAPING
 BP 698 - Saint Barthélemy 97099
 Siret 390 542 520 000 15 APE 451 B
 Tél. / Fax : 0590 27 96 87 Cell : 06.90.59.81.01

MENUISERIE
 GARDE-CORPS ALUMINIUM
 VOLETS ALUMINIUM BATTANTS
 VOLETS ALUMINIUM Accordéon et traditionnel
 MARIGOT - 05.90.27.76.21
 Fax: 05.90.27.81.07

Nicolas Gilles PERMIS DE CONSTRUIRE
 ÉTUDES ET SUIVI DE CHANTIERS
 VILLAS NEUF & RÉNOVATION
Atelier d'Architecture
 Tél : 05 90 27 89 59 Fax : 05 90 27 72 23
 E-mail : mpgnicolas@wanadoo.fr

SudokuStar
 Une grille de sudoku est divisée en 9 lignes, 9 colonnes et 9 carrés. Le but est de remplir les cases vides avec les chiffres de 1 à 9, de telle sorte qu'ils n'apparaissent qu'une fois par ligne, par colonne et par carré de 3x3 cases. Vous devriez rapidement réussir vos premières grilles. Bon jeu !
 Retrouvez la solution dans notre prochain numéro

7	2							4
				8		1		
	5							
		1					9	
	4		3					7
					5	8		
		9				6		
			4	2				3
			7					

www.sudokustar.fr

NUMÉROS UTILES

CROSSAG (SAUVETAGE EN MER)	05.96.70.92.92
GENDARMERIE	05.90.27.11.70
POLICE DE L'AIR ET AUX FRONTIÈRES	05.90.29.76.76
POLICE MUNICIPALE	05.90.27.66.66
HÔPITAL	05.90.27.60.35
POMPIERS	18 ou 05.90.27.66.13
MÉDECIN DE GARDE	05.90.27.76.03
MAIRIE	05.90.29.80.40
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf le mercredi de 7h30 à 12h30	
ÉTAT CIVIL Numéro d'urgence week-ends et jours férés	06.90.33.12.75
SOUS-PRÉFECTURE	05.90.27.64.10
RÉSERVE MARINE	06.90.31.70.73
DISPENSARE	05.90.27.60.27

NUMÉROS UTILES : SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Frappier Gervais Odile	05.90.52.08.43
Husson Bernard	05.90.27.66.84
Husson Chantal	05.90.27.66.84
Maury Philippe	05.90.27.66.50
Rouaud Pierre	05.90.27.64.27
Tiberghien Yann Eugène	05.90.29.71.01
Weil Edgar	05.90.27.62.40
Worthington Theophilus	05.90.27.66.50
Acuponcteur/Homéopathe : Tiberghien	05.90.29.71.01
Gériatre : Frappier Gervais Odile	05.90.52.08.43
Homéopathe/Ostéopathe : Worthington	05.90.27.66.50

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Chirurgien : Grasset Daniel	05.90.27.81.60
Dermatologue: Salzer Birgit	06.90.36.10.83
Gynécologue : Bordjel Patrick	05.90.27.68.78
Maladie appareil digestif : Vassel Bernard	05.90.87.90.92
Ophthalmologistes:	
Cals Jean-Paul	05.90.87.25.55
Delaplace Yves	05.90.23.59.81
Pallas Alain	05.90.87.25.55
Rident Véronique	06.90.41.93.92
05.90.51.10.90	
Oto-rhino-laryngologiste - Chirurgie de la face et du cou	
De Lanversin Hubert	06.90.73.09.02
Pédiatre : Candito Dominique	05.90.27.52.65
Rhumatologue/médecin ostéopathe	
Vuala Catherine	05.90.29.61.89
Stomatologue : Chlous François	05.90.27.87.31

CABINETS DENTAIRES

Achache Joseph	05.90.52.80.32
Chlous François	05.90.27.87.31
Mangel Marc	05.90.27.73.48
Maze Marie-Laurence	05.90.27.65.95
Redon Dimitri	05.90.27.87.28
Vergnault Pascal	05.90.29.86.08

AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ

Chiropracteur: Klein Gérard	06.90.64.87.40
Infirmiers-Infirmières :	
Barbé Sophie	05.90.27.67.55
Benoît Hélène	06.90.62.28.29
Briscadieu Christophe	06.90.41.88.27
Cardon Isabelle	06.90.48.63.69
Dechavanne Véronique	06.90.62.90.10
Deguingand Carole	06.90.71.83.63
Febrissy Gréaux Corinne	06.90.41.78.22
Melinand Cécile	06.90.59.81.67
Meyer Marie-Jo	06.90.37.27.42
Meyer Marie-Jo	05.90.27.55.39
Rillot Brigitte	05.90.27.72.49
06.90.49.87.29	

Masseur-Kinésithérapeutes :

André Sandrine	05.90.87.20.09
Blanc Pierre	05.90.27.67.86
Drouadaine Valerie	05.90.27.81.32
Jourdan Véronique	05.90.29.72.42
Klein Gérard	06.90.64.87.40
Maingard Bernadette	05.90.27.81.32
Marchesseau C.	05.90.29.48.10
Van Hove Frédéric	05.90.27.76.37
Wormser Nicolas	05.90.27.67.86
Orthophoniste : Bouyer Christine	05.90.27.88.29
Ostéopathe : Minguy Benoit	06.90.71.36.15
Pédicure Podologue : Boutiller Dominique	05.90.29.24.26
Psychologue : Ardil-Brinster Monique	05.90.51.14.40
Javelle Audrey	05.90.27.50.29
M.Laure Penot	05.90.52.00.55

PHARMACIES

Pharmacie de l'aéroport	05.90.27.66.61
Pharmacie Saint-Barth de Gustavia	05.90.27.61.82
Island Pharmacie à St-Jean	05.90.29.02.12
LABORATOIRE D'ANALYSES :	05.90.29.75.02
RADIOLOGIE: Centre du Wall House	05.90.52.05.02
VÉTÉRINAIRES	
Delorme Laurence	05.90.27.89.72
Kaiser Maurice	05.90.27.90.91
Maille Jean-Claude	05.90.27.89.72



St-Barth

WEEKLY

Saison 5

St-Barth Weekly est une publication
"Le Journal de Saint-Barth"
05 90 27 65 19 - journalsbh@wanadoo.fr

PREMIER NUMÉRO VENDREDI 23 NOVEMBRE



ST-BARTH WEEKLY C'EST :

- Chaque semaine toute l'information de l'île en anglais
- Une distribution dans tous les points touristiques
- Le moyen le plus sûr et le plus régulier de se faire connaître auprès de nos visiteurs
- Une rubrique "Time Out" qui recense toutes les soirées et expos de la semaine
- Un espace "A votre service" réservé aux professionnels du service: masseurs, esthéticiennes, manucures, jardiniers, cuisiniers, artisans...
- Une page immobilier pour une grande visibilité de vos annonces
- 3600 téléchargements chaque semaine sur Internet "www.stbarthweekly.com"

ST-BARTH WEEKLY CHAQUE ANNÉE DE NOVEMBRE À JUILLET

06 90 54 76 24 ou stbarthweekly@wanadoo.fr